

DÉPARTEMENT D'ÉTUDES ANGLOPHONES

Livret pédagogique
2022-2023



Unité de Formation et de Recherche Arts, Lettres, Langues
Université Jean Monnet
21, Rue Denis PAPIN
42100 SAINT-ETIENNE

04.77.42.13.06
fac-all@univ-st-etienne.fr
<https://fac-all.univ-st-etienne.fr>



Calendrier de la Faculté Arts, Lettres, Langues

Année universitaire 2022-2023

| Septembre | | | Octobre | | | Novembre | | | Décembre | | | Janvier 2023 | | |
|-----------|------------------------|------|---------|--------------------|------|----------|--------------------|------|--------------------|------|--------------------|--------------|--------------------|--|
| 1 J | Journées d'information | 1 S | 1 M | Vacances Toussaint | 1 M | 1 J | Vacances Noël | 1 D | Vacances Noël | 1 D | Vacances Noël | 1 D | Vacances Noël | |
| 2 V | Journées d'information | 2 D | 2 M | Vacances Toussaint | 2 M | 2 V | Vacances Noël | 2 L | Vacances Noël | 2 L | Vacances Noël | 2 L | Vacances Noël | |
| 3 S | Journées d'information | 3 L | 3 J | Vacances Toussaint | 3 J | 3 S | Vacances Noël | 3 M | Vacances Noël | 3 M | Vacances Noël | 3 M | Vacances Noël | |
| 4 D | Journées d'information | 4 M | 4 V | Vacances Toussaint | 4 V | 4 D | Vacances Noël | 4 M | Vacances Noël | 4 M | Vacances Noël | 4 M | Vacances Noël | |
| 5 L | Rentrée s.impairs | 5 M | 5 S | Vacances Toussaint | 5 S | 5 L | RATRAPAGE DE COURS | 5 J | RATRAPAGE DE COURS | 5 J | RATRAPAGE DE COURS | 5 J | RATRAPAGE DE COURS | |
| 6 M | Rentrée s.impairs | 6 J | 6 D | Vacances Toussaint | 6 D | 6 M | RATRAPAGE DE COURS | 6 V | RATRAPAGE DE COURS | 6 V | RATRAPAGE DE COURS | 6 V | RATRAPAGE DE COURS | |
| 7 M | 1 | 7 V | 7 L | Vacances Toussaint | 7 L | 7 M | RATRAPAGE DE COURS | 7 S | RATRAPAGE DE COURS | 7 S | RATRAPAGE DE COURS | 7 S | RATRAPAGE DE COURS | |
| 8 J | 1 | 8 S | 8 M | Vacances Toussaint | 8 M | 8 J | RATRAPAGE DE COURS | 8 D | RATRAPAGE DE COURS | 8 D | RATRAPAGE DE COURS | 8 D | RATRAPAGE DE COURS | |
| 9 V | 1 | 9 D | 9 J | Vacances Toussaint | 9 J | 9 V | RATRAPAGE DE COURS | 9 L | RATRAPAGE DE COURS | 9 L | RATRAPAGE DE COURS | 9 L | RATRAPAGE DE COURS | |
| 10 S | 1 | 10 L | 10 J | Vacances Toussaint | 10 J | 10 S | RATRAPAGE DE COURS | 10 M | RATRAPAGE DE COURS | 10 M | RATRAPAGE DE COURS | 10 M | RATRAPAGE DE COURS | |
| 11 D | 1 | 11 M | 11 V | Vacances Toussaint | 11 V | 11 D | RATRAPAGE DE COURS | 11 M | RATRAPAGE DE COURS | 11 M | RATRAPAGE DE COURS | 11 M | RATRAPAGE DE COURS | |
| 12 L | 2 | 12 M | 12 S | Vacances Toussaint | 12 S | 12 L | REVISIONS | 12 J | REVISIONS | 12 J | REVISIONS | 12 J | REVISIONS | |
| 13 M | 2 | 13 J | 13 D | Vacances Toussaint | 13 D | 13 M | REVISIONS | 13 V | REVISIONS | 13 V | REVISIONS | 13 V | REVISIONS | |
| 14 M | 2 | 14 V | 14 L | Vacances Toussaint | 14 L | 14 M | REVISIONS | 14 S | REVISIONS | 14 S | REVISIONS | 14 S | REVISIONS | |
| 15 J | 2 | 15 S | 15 M | Vacances Toussaint | 15 M | 15 J | REVISIONS | 15 D | REVISIONS | 15 D | REVISIONS | 15 D | REVISIONS | |
| 16 V | 2 | 16 D | 16 J | Vacances Toussaint | 16 J | 16 V | REVISIONS | 16 L | REVISIONS | 16 L | REVISIONS | 16 L | REVISIONS | |
| 17 S | 2 | 17 L | 17 J | Vacances Toussaint | 17 J | 17 S | REVISIONS | 17 M | REVISIONS | 17 M | REVISIONS | 17 M | REVISIONS | |
| 18 D | 2 | 18 M | 18 V | Vacances Toussaint | 18 V | 18 D | REVISIONS | 18 M | REVISIONS | 18 M | REVISIONS | 18 M | REVISIONS | |
| 19 L | 2 | 19 M | 19 S | Vacances Toussaint | 19 S | 19 L | REVISIONS | 19 J | REVISIONS | 19 J | REVISIONS | 19 J | REVISIONS | |
| 20 M | 2 | 20 J | 20 D | Vacances Toussaint | 20 D | 20 M | REVISIONS | 20 V | REVISIONS | 20 V | REVISIONS | 20 V | REVISIONS | |
| 21 M | 3 | 21 V | 21 L | Vacances Toussaint | 21 L | 21 M | Vacances Noël | 21 S | Vacances Noël | 21 S | Vacances Noël | 21 S | Vacances Noël | |
| 22 J | 3 | 22 S | 22 M | Vacances Toussaint | 22 M | 22 J | Vacances Noël | 22 D | Vacances Noël | 22 D | Vacances Noël | 22 D | Vacances Noël | |
| 23 V | 3 | 23 D | 23 J | Vacances Toussaint | 23 J | 23 V | Vacances Noël | 23 L | Vacances Noël | 23 L | Vacances Noël | 23 L | Vacances Noël | |
| 24 S | 3 | 24 L | 24 J | Vacances Toussaint | 24 J | 24 S | Vacances Noël | 24 M | Vacances Noël | 24 M | Vacances Noël | 24 M | Vacances Noël | |
| 25 D | 3 | 25 M | 25 V | Vacances Toussaint | 25 V | 25 D | Vacances Noël | 25 M | Vacances Noël | 25 M | Vacances Noël | 25 M | Vacances Noël | |
| 26 L | 3 | 26 M | 26 S | Vacances Toussaint | 26 S | 26 L | Vacances Noël | 26 J | Vacances Noël | 26 J | Vacances Noël | 26 J | Vacances Noël | |
| 27 M | 3 | 27 J | 27 D | Vacances Toussaint | 27 D | 27 M | Vacances Noël | 27 V | Vacances Noël | 27 V | Vacances Noël | 27 V | Vacances Noël | |
| 28 M | 4 | 28 V | 28 L | Vacances Toussaint | 28 L | 28 M | Vacances Noël | 28 S | Vacances Noël | 28 S | Vacances Noël | 28 S | Vacances Noël | |
| 29 J | 4 | 29 S | 29 M | Vacances Toussaint | 29 M | 29 J | Vacances Noël | 29 D | Vacances Noël | 29 D | Vacances Noël | 29 D | Vacances Noël | |
| 30 V | 4 | 30 D | 30 J | Vacances Toussaint | 30 J | 30 V | Vacances Noël | 30 L | Vacances Noël | 30 L | Vacances Noël | 30 L | Vacances Noël | |
| 31 L | 4 | 31 M | 31 V | Vacances Toussaint | 31 V | 31 L | Vacances Noël | 31 M | Vacances Noël | 31 M | Vacances Noël | 31 M | Vacances Noël | |

| Février | | | Mars | | | Avril | | | Mai | | | Juin | | | Juillet | | |
|---------|-----------------|------|------|------|--------------------|-------|--|------|-----------|------|-------|------|---------|------|---------|------|---------|
| 1 M | 3 | 1 M | 6 | 1 S | | 1 L | | 1 J | | 1 J | | 1 S | Examens | 1 S | Examens | 1 S | Examens |
| 2 J | 3 | 2 J | 6 | 2 D | | 2 M | | 2 M | REVISIONS | 2 V | | 2 D | | 2 D | | 2 D | |
| 3 V | 3 | 3 V | 6 | 3 L | | 3 M | | 3 M | REVISIONS | 3 S | | 3 L | | 3 L | | 3 L | |
| 4 S | 3 | 4 S | 6 | 4 M | | 4 J | | 4 J | REVISIONS | 4 D | | 4 M | | 4 M | | 4 M | |
| 5 D | 3 | 5 D | 6 | 5 M | 11 | 5 V | | 5 V | REVISIONS | 5 L | Jurys | 5 M | | 5 M | | 5 M | |
| 6 L | 3 | 6 L | 6 | 6 J | | 6 S | | 6 S | REVISIONS | 6 M | Jurys | 6 J | | 6 J | | 6 J | |
| 7 M | 3 | 7 M | 6 | 7 V | | 7 D | | 7 D | REVISIONS | 7 M | Jurys | 7 V | | 7 V | | 7 V | |
| 8 M | 4 | 8 M | 7 | 8 S | | 8 L | | 8 L | REVISIONS | 8 J | Jurys | 8 S | | 8 S | | 8 S | |
| 9 J | 4 | 9 J | 7 | 9 D | | 9 M | | 9 M | REVISIONS | 9 V | Jurys | 9 D | | 9 D | | 9 D | |
| 10 V | 4 | 10 V | 7 | 10 L | | 10 M | | 10 M | REVISIONS | 10 S | Jurys | 10 L | | 10 L | | 10 L | |
| 11 S | 4 | 11 S | 7 | 11 M | | 11 J | | 11 J | REVISIONS | 11 D | Jurys | 11 M | | 11 M | | 11 M | |
| 12 D | 4 | 12 D | 7 | 12 M | Vacances printemps | 12 V | | 12 V | REVISIONS | 12 L | | 12 M | | 12 M | | 12 M | |
| 13 L | 4 | 13 L | 7 | 13 J | Vacances printemps | 13 S | | 13 S | REVISIONS | 13 M | | 13 J | | 13 J | | 13 J | |
| 14 M | 4 | 14 M | 7 | 14 V | Vacances printemps | 14 D | | 14 D | REVISIONS | 14 M | | 14 V | | 14 V | | 14 V | |
| 15 M | 4 | 15 M | 7 | 15 S | Vacances printemps | 15 L | | 15 L | REVISIONS | 15 J | | 15 S | | 15 S | | 15 S | |
| 16 J | 4 | 16 J | 7 | 16 D | Vacances printemps | 16 M | | 16 M | REVISIONS | 16 V | | 16 D | | 16 D | | 16 D | |
| 17 V | 4 | 17 V | 7 | 17 L | Vacances printemps | 17 M | | 17 M | REVISIONS | 17 S | | 17 L | | 17 L | | 17 L | |
| 18 S | 4 | 18 S | 7 | 18 M | Vacances printemps | 18 J | | 18 J | REVISIONS | 18 D | | 18 M | | 18 M | | 18 M | |
| 19 D | 4 | 19 D | 7 | 19 M | Vacances printemps | 19 V | | 19 V | REVISIONS | 19 L | | 19 J | | 19 J | | 19 J | |
| 20 L | 4 | 20 L | 7 | 20 J | Vacances printemps | 20 S | | 20 S | REVISIONS | 20 M | | 20 L | | 20 L | | 20 L | |
| 21 M | 4 | 21 M | 7 | 21 V | Vacances printemps | 21 D | | 21 D | REVISIONS | 21 M | | 21 V | | 21 V | | 21 V | |
| 22 M | 4 | 22 M | 7 | 22 S | Vacances printemps | 22 L | | 22 L | REVISIONS | 22 J | | 22 S | | 22 S | | 22 S | |
| 23 J | 5 | 23 J | 7 | 23 D | Vacances printemps | 23 M | | 23 M | REVISIONS | 23 V | | 23 D | | 23 D | | 23 D | |
| 24 V | Notes sur Myujm | 24 V | 7 | 24 L | Vacances printemps | 24 M | | 24 M | REVISIONS | 24 S | | 24 L | | 24 L | | 24 L | |
| 25 S | Notes sur Myujm | 25 S | 7 | 25 M | Vacances printemps | 25 J | | 25 J | REVISIONS | 25 D | | 25 M | | 25 M | | 25 M | |
| 26 D | Notes sur Myujm | 26 D | 7 | 26 M | Vacances printemps | 26 V | | 26 V | REVISIONS | 26 L | | 26 D | | 26 D | | 26 D | |
| 27 L | Notes sur Myujm | 27 L | 7 | 27 J | Vacances printemps | 27 S | | 27 S | REVISIONS | 27 M | | 27 L | | 27 L | | 27 L | |
| 28 M | Notes sur Myujm | 28 M | 7 | 28 V | Vacances printemps | 28 D | | 28 D | REVISIONS | 28 M | | 28 M | | 28 M | | 28 M | |
| 29 M | Notes sur Myujm | 29 M | 7 | 29 S | Vacances printemps | 29 L | | 29 L | REVISIONS | 29 J | | 29 S | | 29 S | | 29 S | |
| 30 J | Notes sur Myujm | 30 J | 7 | 30 D | Vacances printemps | 30 M | | 30 M | REVISIONS | 30 V | | 30 D | | 30 D | | 30 D | |
| 31 V | Notes sur Myujm | 31 V | 7 | 31 M | Vacances printemps | 31 V | | 31 V | REVISIONS | 31 M | | 31 L | | 31 L | | 31 L | |

TABLE DES MATIÈRES

| | |
|---|----|
| ÉTUDES D'ANGLAIS À L'UNIVERSITÉ | 4 |
| ORGANIGRAMME DU DÉPARTEMENT | 5 |
| RÈGLEMENT INTÉRIEUR | 6 |
| ANNÉE UNIVERSITAIRE 2022 – 2023 | 8 |
| RÉGIME GÉNÉRAL DES ÉTUDES UJM ET SPÉCIFIQUES DE LA COMPOSANTE..... | 9 |
| SEMESTRE 1 | 11 |
| SEMESTRE 2 | 13 |
| SEMESTRE 3 | 15 |
| SEMESTRE 4..... | 17 |
| SEMESTRE 5 | 19 |
| SEMESTRE 6 | 22 |
| PROGRAMMES SEMESTRES 1 À 6 | 24 |
| SEMESTRE 1 (30 ECTS)..... | 24 |
| SEMESTRE 2 (30 ECTS)..... | 28 |
| SEMESTRE 3 (30 ECTS)..... | 30 |
| SEMESTRE 4 (30 ECTS)..... | 33 |
| SEMESTRE 5 (30 ECTS)..... | 37 |
| SEMESTRE 6 (30 ECTS)..... | 41 |
| OPTION PRÉPROFESSIONNALISANTE L3 LETTRES & LLCER INITIATION À L'ENSEIGNEMENT DU PREMIER DEGRÉ..... | 45 |
| PARCOURS PCL : PROFESSEUR DE COLLÈGE ET DE LYCÉE..... | 47 |
| OPTION LICENCE FLE | 49 |
| MASTER EN ANGLAIS | 53 |
| STAGES & ÉTUDES EN PAYS ANGLOPHONE | 54 |
| RELATIONS DE L'ÉTUDIANT·E AVEC L'EXTÉRIEUR..... | 57 |
| PLAN DES SITES ALL | 58 |
| SERVICES UNIVERSITAIRES..... | 60 |
| BIBLIOTHÈQUE UNIVERSITAIRE - ANGLAIS..... | 61 |
| LES SERVICES NUMÉRIQUES POUR LES ÉTUDIANT·ES..... | 63 |
| LE SERVICE DES PUBLICATIONS DE L'UNIVERSITÉ JEAN MONNET - SAINT-ÉTIENNE..... | 64 |
| ÉTUDES ET HANDICAP..... | 65 |
| CERTIFICATION PIX - FACULTE ALL – 2022-2023 | 66 |
| BIENVENUE A L'UJM..... | 68 |
| À NE PAS OUBLIER, À COCHER..... | 70 |

ÉTUDES D'ANGLAIS À L'UNIVERSITÉ

LICENCE (BAC + 3)

La licence est composée de 6 semestres graduant la compétence linguistique et la connaissance du monde anglo-saxon. Chaque semestre acquis à l'Université Jean Monnet a une valeur européenne calculée en crédits « ECTS », soit 30 points ECTS par semestre complet.

MASTER (BAC + 5)

Le département d'Études Anglophones propose un double cursus : Études Anglophones (ex-recherche) et Enseignement du second degré (MEEF) avec une mutualisation assez large des enseignements. Le Master Etudes Anglophones en Langues Littérature et Civilisations Étrangères & Régionales (LLCER) de l'Université Jean Monnet est structuré selon trois axes : linguistique, littérature et civilisation (à choisir par l'étudiant·e en fonction de son sujet de recherche). Une orientation vers le master « Métiers de la Rédaction et de la Traduction » est également possible. Pour toute information relative au master « Métiers de la Rédaction et de la Traduction », contactez : Stavroula Kefallonitis (stavroula.kefallonitis@univ-st-etienne.fr) et Franck Martin (franck.martin@univ-st-etienne.fr).

DOCTORAT (BAC + 8)

Les titulaires d'un DEA ou d'un MASTER 2 peuvent s'inscrire en doctorat.

CAPES

La préparation au concours du CAPES dans le cadre du Master MEEF est assurée par le Département d'Études Anglophones.

AVANT-PROPOS

Nous vous souhaitons la bienvenue dans le Département d'Études Anglophones de l'Université Jean Monnet.

L'équipe d'enseignant·e·s et d'enseignant·e·s-chercheur·se·s est là pour vous former, vous encadrer et vous aider à élaborer votre projet professionnel. Pour réussir vos études, vous devez faire preuve de motivation et d'assiduité, ainsi que de régularité dans votre travail personnel et dans votre exposition à la langue anglaise, même en dehors des cours. Notre but commun est que vous puissiez acquérir une connaissance approfondie du monde et de la culture anglophones dans sa vaste diversité.

Votre cursus dans le Département d'Études Anglophones vous permettra de trouver votre place dans le monde du travail : les entreprises demandent une compétence linguistique affirmée de même qu'un niveau culturel élevé et varié.

Secteurs d'emploi potentiels :

- Carrières de l'enseignement : concours nationaux
- Recherche en études anglophones
- Métiers de la traduction
- Commerce international
- Métiers du patrimoine
- Hôtellerie et tourisme etc.

Nous vous encourageons à effectuer des stages et séjours dans des pays anglophones. Cette expérience est indispensable pour renforcer vos compétences linguistiques et optimiser vos connaissances. Les séjours à l'étranger permettent également d'aiguiser votre esprit critique et de développer votre indépendance intellectuelle. Au cours de votre cursus, nous vous proposerons des séjours dans le cadre de programmes d'échanges internationaux : Îles Britanniques, États-Unis, Malte, Canada, etc. Vous pouvez bien sûr partir en dehors des échanges proposés par l'université.

ORGANIGRAMME DU DÉPARTEMENT

Directrice du Département : Mme Anne-Sophie LETESSIER
anne.sophie.letessier@univ-st-etienne.fr

Secrétaire du Département : Mme Sylvie FERRET Tél. 04.77.42.13.13
sylvie.ferret@univ-st-etienne.fr

Service de la Scolarité : Mme Florence MELA Tél. 04.77.42.13.21
florence.mela@univ-st-etienne.fr

PRÉSENTATION DU DÉPARTEMENT

| | | |
|---------------------------|--------|--|
| Mme BÉCHARD-LEAUTÉ (ABL) | MC | anne.francoise.leaute@univ-st-etienne.fr |
| Mme BOUZONVILLER (EB) | PR | elisabeth.bouzonviller@univ-st-etienne.fr |
| Mme CHAPUIS (SC) | MC | sophie.chapuis@univ-st-etienne.fr |
| M. CLERC (LC) | PRAG | leo.clerc@univ-st-etienne.fr |
| Mme DALLES-MARECHAL (ADM) | PRCE | anne.dalles.marechal@univ-st-etienne.fr |
| M. DIGONNET (RD) | MC | remi.digonnet@univ-st-etienne.fr |
| Mme DUALÉ (CD) | PR | christine.duale@univ-st-etienne.fr |
| Mme DUREAU (YD) | MC HDR | kinbot@free.fr |
| Mme GAMBRILL (EG) | Lect. | elizabeth.gambrill@univ-st-etienne.fr |
| M. GLAIN (OG) | PR | olivier.glain@univ-st-etienne.fr |
| M. HOANG (AH) | Lect. | april.hoang@univ-st-etienne.fr |
| M. JEREMIE (CJ) | MC | christian.jeremie@univ-st-etienne.fr |
| Mme LETESSIER (ASL) | MC | anne.sophie.letessier@univ-st-etienne.fr |
| Mme Mc GINNITY (OM) | Contr. | orla.mcginny@univ-st-etienne.fr |
| M. MOUSSART (AM) | PRCE | arnaud.moussart@univ-st-etienne.fr |
| Mme REVIRON (FRP) | MC | floriane.reviron.piegay@univ-st-etienne.fr |
| M. TRACY (LT) | MC | leland.tracy@univ-st-etienne.fr |
| Mme VENTÉJOUX (AV) | MC | aliette.ventejoux@univ-st-etienne.fr |

PR : Professeur·e des Universités
MC HDR : Maître·sse de Conférences Habilité·e à Diriger des Recherches
MC : Maître·sse de Conférences
PRAG : Professeur·e Agrégé·e
PRCE : Professeur·e Certifié·e
Contr. : Contractuel·le
Lect. : Lecteur·rice

RÈGLEMENT INTÉRIEUR

RÈGLEMENT INTÉRIEUR DU DÉPARTEMENT D'ÉTUDES ANGLOPHONES UFR ALL – UNIVERSITÉ JEAN MONNET

Article 1^{er} : Département

Le Département d'études anglophones est une structure de l'UFR Arts, Lettres, Langues, conformément à l'article 3 des statuts de l'UFR.

Conformément à l'article 14 des statuts de l'UFR, il définit la nature et la gestion des enseignements, ainsi que la politique pédagogique de sa filière.

Il assure, en accord avec la politique d'enseignement et de recherche de l'UFR, les relations avec les autres départements et les centres de recherche.

Le Département comprend toutes les enseignantes et tous les enseignants qui y dispensent des enseignements, y compris les enseignant·es vacataires.

Article 2 : Direction du département

Conformément à l'article 15 des statuts de l'UFR, le Département est dirigé par une Directrice ou un Directeur.

La Directrice ou le Directeur est élu·e à bulletins secrets, à la majorité absolue des suffrages exprimés au premier tour, à la majorité relative aux autres tours.

Sont éligibles : les PR, MCF, PRAG et PRCE titulaires qui assurent au moins le tiers de leur service statutaire dans le Département.

La Directrice ou le Directeur est élu·e pour un mandat de deux ans, renouvelable une fois, par les enseignantes et les enseignants titulaires du Département (PR, MCF, PRAG, PRCE).

Article 3 : Conseil du Département

Au sein du Département est constitué un Conseil chargé de l'organisation et de la gestion des missions relevant du Département.

Le Conseil du Département regroupe toutes les enseignantes et tous les enseignants titulaires.

Toutes les décisions sont soumises au vote à la majorité des présent·es ou représenté·es.

Le Conseil ne peut siéger que si la moitié plus un de ses membres sont présents ou représentés.

Le vote peut avoir lieu à main levée ou à bulletins secrets, dès lors que l'un des membres présents le demande.

Un·e membre du Conseil peut remettre un pouvoir à un·e autre membre, mais nul·le ne peut recevoir plus de deux pouvoirs.

Le Conseil est consulté sur les maquettes pédagogiques (selon les Départements).

Le Conseil de Département se réunit au minimum une fois par semestre, selon un ordre du jour établi par la Directrice ou du Directeur de département.

En fonction de l'ordre du jour, des membres de l'Administration de l'UFR peuvent être convié·es au Conseil du Département par la Directrice ou le Directeur du département.

La Directrice ou le Directeur de l'UFR peut également mettre à l'ordre du jour du Conseil de département toute question qu'il juge indispensable d'examiner.

Tout membre du département peut demander la mise à l'ordre du jour de toute question qu'il souhaite voir débattue.

Un·e secrétaire de séance pourra se désigner en début de séance. Un relevé de conclusions est établi par la Directrice ou le Directeur et/ou par le ou la secrétaire de séance après chaque séance et adopté lors de la séance suivante.

Article 4 : « Commission Paritaire Mixte »

Conformément à l'article 15 des statuts de l'UFR, le Département désigne en son sein une commission mixte enseignant-es / étudiant-es. Cette commission est chargée de l'évaluation des enseignements dispensés dans le Département.

Cette Commission Paritaire Mixte comprend toutes les enseignantes et tous les enseignants qui interviennent au sein du département, ainsi que des délégué-es étudiant-es, élu-es en début d'année universitaire et pour une année universitaire ; remplacé-es si nécessaire par leurs suppléant-es élu-es également.

La « Commission Paritaire Mixte » se réunit au moins une fois par semestre sur convocation de la Directrice ou du Directeur de département.

Elle est consultée sur toutes questions relatives aux enseignements.

Un relevé de conclusions est établi par la Directrice ou le Directeur après chaque commission.

Article 5 : Attributions de la Directrice ou du Directeur

- La Directrice ou le Directeur du Département propose la candidature des enseignant·es ou intervenant·es vacataires, candidature qui est ensuite soumise pour validation à la Commission de recrutement de la composante.

- Il ou elle est consulté·e par la Directrice ou le Directeur de l'UFR sur la composition des jurys de diplômes.

- Il ou elle peut être consulté·e sur l'organisation de manifestations auxquelles peuvent participer des enseignant·es (salons, forums, etc.).

- Il ou elle propose au Conseil de l'UFR, après consultation du Conseil de Département :

- les modalités de contrôle de connaissances
- la création de nouveaux enseignements
- le contenu du livret pédagogique de l'étudiant·e, en cas de modifications par rapport à l'année précédente.

- Il ou elle propose en concertation avec le ou la responsable du master :

- la répartition des services établie de manière collégiale par les enseignantes et les enseignants, y compris les enseignant·es référent·es et le PPP (projet personnel professionnel). Les services sont ensuite soumis en début d'année universitaire à la consultation du Conseil de l'UFR réuni en formation restreinte aux seul·es enseignantes et enseignants.
- l'utilisation du budget du centre financier du département sous le contrôle de la ou du gestionnaire budgétaire.
- une version des emplois du temps par année d'études et semestres.
- la répartition des tutorats pédagogiques pour les stages entre toutes les enseignantes et tous les enseignants qui interviennent dans les formations de licences et de masters.

Conformément aux statuts de l'UFR,

- La Directrice ou le Directeur participe au bureau des Directrices et des Directeurs de Départements et des chargé-es de mission (article 6).

- La Directrice ou le Directeur est invité-e à participer avec voix consultative aux séances du Conseil de l'UFR (article 10).

Article 6 : Modifications :

Toute modification du Règlement Intérieur sera soumise à l'approbation du Conseil du Département avant adoption par le Conseil de l'UFR.

Le présent règlement a été approuvé par le Conseil de département du 2 mars 2017.

Le présent règlement a été approuvé par le Conseil l'UFR du 14 avril 2017.

Réunions de rentrée

Les réunions d'accueil de l'ensemble des étudiant·es auront lieu avant le début des cours. Les dates et les salles sont affichées sur le site internet de la faculté.

Une information sera donnée ce jour-là à propos des **emplois du temps**, qui seront **consultables sur MyUJM**.

Les **plans des campus se trouvent** sur le site internet de l'université et à la fin de ce livret.

Les étudiant·es, nouveaux inscrit·es ou redoublant·es, doivent **impérativement** assister à ces réunions où sera expliqué le fonctionnement de chaque semestre et de chaque enseignement. De plus, les groupes de TD et de TP peuvent être composés lors de ces réunions, et les étudiant·es qui n'y assisteront pas risquent de ne pas pouvoir être inscrit·es dans les groupes de travaux dirigés et de laboratoire.

CALENDRIER DE L'ANNÉE UNIVERSITAIRE 2022 - 2023

Réunions de rentrée

Les réunions d'accueil de l'ensemble des étudiant·e·s auront lieu. Les dates et les salles sont affichées sur le site internet de la faculté.

Une information sera donnée ce jour-là à propos des **emplois du temps**, qui seront **consultables sur MyUJM**.

Calendrier de l'année universitaire

Le calendrier de la faculté ALL, en deuxième de couverture, peut être téléchargé sur le site internet de la faculté ALL :

Début des cours : le lundi 05 septembre 2022

ANNÉE UNIVERSITAIRE :

Semestres impairs :

Cours du lundi 05 septembre 2022 au samedi 03 décembre 2022 (12 semaines).

Rattrapage des cours du lundi 05 au samedi 10 décembre 2022

Examens terminaux session une du mardi 03 janvier au samedi 14 janvier 2023

Examens terminaux session deux du lundi 19 juin au samedi 24 juin 2023

Semestres pairs :

Cours du lundi 16 janvier 2023 au samedi 22 avril 2023 (12 semaines).

Rattrapage des cours du lundi 24 au samedi 29 avril 2023

Examens terminaux session une du mardi 09 mai au samedi 27 mai 2023

Examens terminaux session deux du lundi 26 juin au samedi 01 juillet 2023

VACANCES UNIVERSITAIRES :

Toussaint : du lundi 03 octobre au dimanche 05 novembre 2022.

Noël : du mercredi 21 décembre 2022 au lundi 02 janvier 2023.

Hiver : du lundi 13 février au dimanche 19 février 2023.

Printemps : du lundi 10 avril au dimanche 16 avril 2023.

Ascension : du jeudi 18 au dimanche 21 mai 2023.

ATTENTION

Des modifications pourront être apportées à ce livret.

Les étudiant.es sont invité.es à consulter régulièrement, pour toutes informations relatives à leur scolarité leur messagerie universitaire, l'espace numérique de travail (MyUJM).

RÉGIME GÉNÉRAL DES ÉTUDES UJM ET SPÉCIFIQUES DE LA COMPOSANTE

Documents disponibles sur internet :

<https://www.univ-st-etienne.fr/fr/formation/reglement-general-des-etudes.html>

Vu le Règlement Général des Études 2022-2023 de l'université Jean-Monnet (RGE), adopté en Commission de la Formation et de la Vie Universitaire (CFVU) du 08 mai 2022,

Vu le code de l'éducation,

Considérant les spécificités des formations de la faculté Arts, Lettres et Langues (ALL), il est fait précision ou dérogation aux dispositions du RGE par le présent Régime Spécifique des Études (RSE-ALL).

Le RSE-ALL assure la correspondance avec le RGE en reprenant la numérotation des articles concernés.

5.2 UNITES D'ENSEIGNEMENT D'OUVERTURE ET DE SENSIBILISATION (UEOS)

Tous les enseignements proposés en UE libre par la composante ALL ou une autre (étudiant.e.s de L2 et L3 LEA) ne donnent pas lieu à une épreuve de rattrapage sauf pour les cours de langues vivantes.

6. VALIDATION DES CREDITS

6.4 JURYS ET DELIVRANCE DES DIPLOMES

JURY DE PROGRESSION

Les jurys de progression sont organisés pour la validation de chaque année d'études. Ils se réunissent à l'issue de chaque session d'examens.

JURYS DE DIPLOME

Le jury de diplôme est responsable d'attribuer l'une des mentions « très bien », « bien » ou « assez bien » au diplôme (licence et master) selon les règles d'attribution suivantes :

- Mention « très bien » : attribuée à tout étudiant.e ayant obtenu une moyenne égale ou supérieure à 16/20 à l'année terminant le parcours de formation menant au diplôme.
- Mention « bien » : attribuée à tout étudiant.e ayant obtenu une moyenne égale ou supérieure à 14/20 à l'année terminant le parcours de formation menant au diplôme.
- Mention « assez bien » : attribuée à tout étudiant.e ayant obtenu une moyenne égale ou supérieure à 12/20 à l'année terminant le parcours de formation menant au diplôme.

6.5. PRINCIPE DE SECONDE CHANCE

Le rattrapage n'est pas obligatoire.

- Un.e étudiant.e ayant obtenu une note ou des notes inférieures à la moyenne dans les UE non acquises, en première session, a le choix de passer ou de ne pas passer les épreuves de rattrapage. En revanche, il ne peut repasser les épreuves pour lesquelles il a obtenu la moyenne.
- Un.e étudiant.e absent à une épreuve de rattrapage conservera la note obtenue aux épreuves semestrielles de contrôle continu ou de contrôle terminal correspondantes.
- Règle générale : L'étudiant.e qui a passé le rattrapage conserve la meilleure des deux notes obtenues, soit celle de la 1^{ère} session, soit celle du rattrapage.

6.6. REGLES DE PROGRESSION ET REDOUBLEMENT

6.6.1. Licence

Une compensation annuelle est effectuée entre les deux semestres consécutifs d'une même année universitaire.

Conditions à la poursuite des études du semestre 1 au semestre 4 avec un parcours antérieur non validé intégralement

Licence mention LEA :

Pour pouvoir passer de L1 à L2, l'étudiant.e doit avoir obtenu :

- au S1, une note supérieure ou égale à 8/20 de moyenne à l'ECUE de langue A et à l'ECUE de langue B, à la fois au sein de l'UE1, de l'UE2, de l'UE3 et de l'UE6,
- au S2, une note supérieure ou égale à 8/20 de moyenne, d'une part, à l'ensemble des ECUE de langue A et, d'autre part, à l'ensemble des ECUE de langue B, à la fois au sein de l'UE1, de l'UE2, de l'UE3 et de l'UE6.

Pour pouvoir passer de L2 à L3, l'étudiant-e doit avoir obtenu :

- au S3, une note supérieure ou égale à 8/20 de moyenne, d'une part, à l'ensemble des ECUE de langue A et, d'autre part, à l'ensemble des ECUE de langue B, à la fois au sein de l'UE1, de l'UE2, et de l'UE3,
- au S4, une note supérieure ou égale à 8/20 de moyenne, d'une part, à l'ensemble des ECUE de langue A et, d'autre part, à l'ensemble des ECUE de langue B, à la fois au sein de l'UE1, de l'UE2, et de l'UE3.

Licence mention Lettres modernes / Lettres et Humanités.

Les étudiant.e.s ayant validé le semestre 1, mais pas le semestre 2 : le passage en année supérieure est possible à condition d'avoir validé les UE1 et UE2 du semestre 2.

Les étudiant.e.s ayant validé le semestre 2, mais pas le semestre 1 : le passage en année supérieure est possible à condition d'avoir validé les UE1 et UE2 du semestre 1.

Licence mention Musicologie

Les étudiant.e.s ayant validé le semestre 1, mais pas le semestre 2 : le passage en année supérieure est possible à condition d'avoir validé l'UE3 du semestre 2.

Les étudiant.e.s ayant validé le semestre 2, mais pas le semestre 1 : le passage en année supérieure est possible à condition d'avoir validé l'UE3 du semestre 1.

Licence mention LLCER parcours Anglais

Les étudiant.e.s ayant validé le semestre 1, mais n'ayant pas validé pas le semestre 2: le passage en année supérieure est possible à condition que la moyenne de l'UE 1 avec l'UE2 soit supérieure à 8/20 au semestre 2.

Les étudiant.e.s ayant validé le semestre 2, mais n'ayant pas validé le semestre 1: le passage en année supérieure est possible à condition que la moyenne de l'UE 1 avec l'UE2 soit supérieure à 8/20 au semestre 1.

Licence mention LLCER parcours Espagnol

Les étudiant.e.s ayant validé le semestre 1, mais pas le semestre 2 : le passage en année supérieure est possible à condition d'avoir validé l'UE1 du semestre 2.

Les étudiant.e.s ayant validé le semestre 2, mais pas le semestre 1 : le passage en année supérieure est possible à condition d'avoir validé l'UE1 du semestre 1.

Licence mention Arts plastiques

Les étudiant.e.s ayant validé le semestre 1, mais pas le semestre 2 : le passage en année supérieure est possible à condition d'avoir obtenu au moins 8/20 de moyenne à l'UE1 et UE2 du semestre 2.

Les étudiant.e.s ayant validé le semestre 2, mais pas le semestre 1 : le passage en année supérieure est possible à condition d'avoir obtenu au moins 8/20 de moyenne à l'UE1 et UE2 du semestre du semestre 1.

7. ASSIDUITE

7.1 CAS GENERAL

L'étudiant.e qui a trois absences injustifiées à un cours sera déclaré « absent injustifié » au cours concerné. La mention « absent injustifié » à un cours entraîne le non-calcul de la note de l'UE et de la moyenne du semestre, donc l'ajournement de l'étudiant.

9. AMENAGEMENTS DES ETUDES – DISPENSES D'ASSIDUITE

Les demandes d'aménagements doivent être reçues au service de scolarité avant le 30 septembre 2022 pour les semestres impairs, avant le 10 février 2023 pour les semestres pairs.

Dans le cadre des aménagements handicap, les certificats de la médecine préventive doivent être reçus au service de scolarité avant le 18 novembre 2022 pour les semestres impairs, avant le 17 mars 2023 pour les semestres pairs.

SEMESTRE 1

RESPONSABLES : Mme A. Ventéjoux et M. L. Clerc

| | CM | TD | TP | Régime continu | Régime bloqué | Seconde chance | Ects | Coef. |
|---|----|----|----|-------------------------|------------------|------------------|----------|----------|
| BLOC 1 – Comprendre et analyser un discours oral ou écrit en anglais | | | | | | | 6 | 2 |
| Grammaire | | 24 | | Un terminal écrit de 2h | Un écrit de 2h | Un écrit d'1h | 3 | 3 |
| Phonétique / compréhension (laboratoire) | | 18 | | Un écrit/oral 1h | Un écrit/oral 1h | Un écrit/oral 1h | 3 | 2 |

| | CM | TD | TP | Régime continu | Régime bloqué | Seconde chance | Ects | Coef. |
|---|----|----|----|----------------|---------------|----------------|----------|----------|
| BLOC 2 – Produire un discours oral ou écrit de et vers l'anglais | | | | | | | 4 | 2 |
| Version | | 12 | | Un écrit 1h | Un écrit 1h | Un écrit 1h | 2 | 1 |
| Thème | | 12 | | Un écrit 1h | Un écrit 1h | Un écrit 1h | 2 | 1 |

| | CM | TD | T P | Régime continu | Régime bloqué | Seconde chance | Ects | Coef. |
|--|----|----|--------|--|---|-------------------------------|----------|----------|
| BLOC 3 – Analyser des documents littéraires, historiques ou culturels en lien avec le contexte anglophone | | | | | | | 6 | 2 |
| Civilisation GB | 12 | 18 | | Un terminal écrit 1h (CM) Travaux en cours de semestre (TD) | Un terminal écrit 1h (CM) Un écrit 1h30 (TD) | Un écrit 2h (études de docs.) | 3 | 1 |
| Littérature US | 12 | 18 | | Un terminal écrit 1h (CM) Travaux en cours de semestre (TD) | Un terminal écrit 1h (CM) Un écrit 1h30 (TD) | Un écrit 2h (études de docs.) | 3 | 1 |

| | CM | TD | TP | Régime continu | Régime bloqué | Seconde chance | Ects | Coef. |
|--|----|----|----|-----------------------------|---------------|----------------|----------|----------|
| BLOC 4 – S’exprimer et communiquer en français et dans une langue autre que l’anglais | | | | | | | 4 | 1 |
| Langue française | | 18 | | Écrits en cours de semestre | Un écrit 1h30 | Un écrit 1h30 | 2 | 1 |
| langue vivante B | | 18 | | | | | 2 | 1 |

| | CM | TD | TP | Régime continu | Régime bloqué | Seconde chance | Ects | Coef |
|---|----|----|----|------------------------------|---------------|----------------|----------|----------|
| BLOC 5 – Développer des compétences complémentaires au domaine disciplinaire | | | | | | | 6 | 1 |
| Arts et spectacles | 12 | | | Un terminal écrit 1h | Un écrit 1h | Un écrit 1h | 2 | 1 |
| Culture antique | | 18 | | Travaux en cours de semestre | Un écrit 1h | Un écrit 1h | 2 | 1 |
| Culture mythologique | | 18 | | Exercice pratique | Un écrit 1h30 | Un écrit 1h30 | 2 | 1 |
| OU | | | | | | | | |
| Mineure lettres | | 36 | | | | | 6 | 1 |
| OU | | | | | | | | |
| Mineure espagnol | | 36 | | | | | 6 | 1 |

| | CM | TD | TP | Régime continu | Régime bloqué | Seconde chance | Ects | Coef. |
|---|----|--------------------------|----|-----------------------------------|---------------|----------------|----------|----------|
| BLOC 6 – Usages digitaux et numériques | | | | | | | 4 | 1 |
| Outils et culture numériques | | 4h+ 2h en ligne | | QCM sur poste + dossier (coef. 2) | | | 1 | 1 |
| Recherche documentaire (module BU) | | 4h en ligne | | QCROC en ligne (coef. 1) | | | | |
| Méthodologie des études universitaires | | 12 | | Travaux en cours de semestre | Un écrit 1h | Un écrit 1h | 3 | 3 |

SEMESTRE 2

RESPONSABLES : Mme A. Ventéjoux et M. L. Clerc

| | CM | TD | TP | Régime continu | Régime bloqué | Seconde chance | Ects | Coef. |
|---|----|----|----|----------------------|------------------|------------------|----------|----------|
| BLOC 1 – Comprendre et analyser un discours oral ou écrit en anglais | | | | | | | 5 | 2 |
| Grammaire | | 24 | | Un terminal écrit 2h | Un écrit 2h | Un écrit 1h | 3 | 3 |
| Phonétique / compréhension (laboratoire) | | 18 | | Un écrit/oral 1h | Un écrit/oral 1h | Un écrit/oral 1h | 2 | 2 |

| | CM | T D | TP | Régime continu | Régime bloqué | Seconde chance | Ects | Coef. |
|---|----|-----|----|----------------|---------------|----------------|----------|----------|
| BLOC 2 – Produire un discours oral ou écrit de et vers l'anglais | | | | | | | 5 | 2 |
| Version | | 12 | | Un écrit 1h | Un écrit 1h | Un écrit 1h | 2 | 1 |
| Thème | | 12 | | Un écrit 1h | Un écrit 1h | Un écrit 1h | 2 | 1 |
| Expression orale avec lecteur | | | 12 | Un oral | Un oral | Un oral | 1 | 1 |

| | CM | TD | TP | Régime continu | Régime bloqué | Seconde chance | Ects | Coef. |
|--|----|----|----|--|---|-------------------------------|----------|----------|
| BLOC 3 – Analyser des documents littéraires, historiques ou culturels en lien avec le contexte anglophone | | | | | | | 8 | 2 |
| Civilisation US | 12 | 18 | | Un terminal écrit 1h (CM) Un terminal écrit 1h30 (TD) | Un terminal écrit 1h (CM) Un écrit 1h30 (TD) | Un écrit 2h (études de docs.) | 4 | 1 |
| Littérature GB | 12 | 18 | | Un terminal écrit 1h (CM) Travaux en cours de semestre (TD) | Un terminal écrit 1h (CM) Un écrit 1h30 (TD) | Un écrit 2h (études de docs.) | 4 | 1 |

| | CM | TD | TP | Régime continu | Régime bloqué | Seconde chance | Ects | Coef. |
|--|----|----|----|-----------------------------|---------------|----------------|----------|----------|
| BLOC 4 – S’exprimer et communiquer en français et dans une langue autre que l’anglais | | | | | | | 4 | 1 |
| Langue française | | 18 | | Écrits en cours de semestre | Un écrit 1h30 | Un écrit 1h30 | 2 | 1 |
| Langue vivante B | | 18 | | | | | 2 | 1 |

| | CM | TD | TP | Régime continu | Régime bloqué | Seconde chance | Ects | Coef. |
|---|----|----|----|------------------------------|---------------|----------------|----------|----------|
| BLOC 5 – Développer des compétences complémentaires au domaine disciplinaire | | | | | | | 6 | 1 |
| Arts et spectacles | 12 | | | Un écrit terminal 1h | Un écrit 1h | Un écrit 1h | 2 | 1 |
| Culture antique | | 18 | | Travaux en cours de semestre | Un écrit 1h | Un écrit 1h30 | 2 | 1 |
| Culture biblique | | 18 | | Exercice pratique | Un écrit 1h30 | Un écrit 1h30 | 2 | 1 |
| OU | | | | | | | | |
| Mineure lettres | | 36 | | | | | 6 | 1 |
| OU | | | | | | | | |
| Mineure espagnol | | 36 | | | | | 6 | 1 |

| | CM | TD | TP | Régime continu | Régime bloqué | Seconde chance | Ects | Coef. |
|---|----|----|----|------------------------------|---------------|----------------|----------|----------|
| BLOC 6 – Mettre en œuvre des méthodes et des outils du champ disciplinaire | | | | | | | 2 | 1 |
| Méthodo. des études universitaires | | 12 | | Travaux en cours de semestre | Un écrit 1h | Un écrit 1h | 2 | 1 |

SEMESTRE 3

RESPONSABLE : Mme Y. Dureau

| | CM | TD | TP | Régime continu | Régime bloqué | Seconde chance | Ects | Coef. |
|---|----|----|----|--|--|----------------------|----------|----------|
| BLOC 1 – Comprendre et analyser un discours oral ou écrit en anglais | | | | | | | 7 | 2 |
| Grammaire | 12 | 12 | | Un terminal écrit 30 min (CM) Un terminal écrit 1h (TD) | Un terminal écrit 30 min (CM) Un terminal écrit 1h (TD) | Un écrit pratique 1h | 3 | 3 |
| Phonétique / compréhension (laboratoire) | | 18 | | Un écrit/oral 1h30 | Un écrit/oral 1h30 | Un écrit/oral 1h30 | 2 | 2 |
| Langue orale théorie | 18 | | | Un terminal écrit 1h | Un écrit 1h | Un écrit 1h | 2 | 3 |

| | CM | TD | TP | Régime continu | Régime bloqué | Seconde chance | Ects | Coef. |
|---|----|----|----|----------------|---------------|----------------|----------|----------|
| BLOC 2 – Produire un discours oral ou écrit de et vers l'anglais | | | | | | | 5 | 2 |
| Version | | 18 | | Un écrit 1h | Un écrit 1h | Un écrit 1h | 2 | 1 |
| Thème | | 18 | | Un écrit 1h | Un écrit 1h | Un écrit 1h | 2 | 1 |
| Expression orale avec lecteur | | | 12 | Un oral | Un oral | Un oral | 1 | 1 |

| | CM | TD | TP | Régime continu | Régime bloqué | Seconde chance | Ects | Coef. |
|--|----|----|----|--|--|--|-----------|----------|
| BLOC 3 – Analyser des documents littéraires, historiques ou culturels en lien avec le contexte anglophone | | | | | | | 10 | 2 |
| Civilisation GB | 12 | 24 | | Un terminal écrit 1h (CM) Travaux en cours de semestre (TD) | Un écrit 1h (CM) Un écrit 2h (TD) | (bloc civi) Un écrit de 2h (étude de docs.) | 4 | 1 |

| | | | | | | | | |
|---|----|----|--|--|--|---|---|---|
| Littérature US | 12 | 24 | | Un terminal écrit 1h (CM) Un écrit 2h (TD) | Un écrit 1h (CM) Un écrit 2h (TD) | (bloc litté.) Un écrit de 2h (étude de docs.) | 4 | 1 |
| Culture générale du Commonwealth | 12 | 12 | | Un terminal écrit 1h (CM) Un écrit 1h (TD) | Un écrit 1h (CM) Un écrit 1h (TD) | (bloc Common.) Un écrit de 2h (étude de docs.) | 2 | 1 |

| | CM | TD | TP | Régime continu | Régime bloqué | Seconde chance | Ects | Coef. |
|--|----|----|----|--------------------------------|------------------|-------------------|------|-------|
| BLOC 4 – S’exprimer et communiquer en français et dans une langue autre que l’anglais | | | | | | | 4 | 1 |
| Langue française | | 18 | | Écrits en cours de semestre | Un écrit 1h30 | Un écrit 1h30 | 2 | 1 |
| Langue vivante B | | 18 | | | | | 2 | 1 |

| Bloc 5 | CM | TD | TP | Régime continu | Régime bloqué | Seconde chance | Ects | Coef. |
|---|----|----|----|-------------------|------------------|-------------------|------|-------|
| BLOC 5 – Développer des compétences complémentaires au domaine disciplinaire | | | | | | | 2 | 1 |
| UEOS | | | | | | | 2 | 1 |

| | CM | TD | TP | Régime continu | Régime bloqué | Seconde chance | Ects | Coef. |
|---|----|----|----|-------------------|------------------|-------------------|------|-------|
| BLOC 6 – Se positionner vis à vis d’un champ professionnel | | | | | | | 2 | 1 |
| PPP1 | | 3 | | | | | 2 | 1 |

SEMESTRE 4

RESPONSABLE : Mme Y. Dureau

| | CM | TD | TP | Régime continu | Régime bloqué | Seconde chance | Ects | Coef. |
|---|----|----|----|--|--|----------------------|----------|----------|
| BLOC 1 – Comprendre et analyser un discours oral ou écrit en anglais | | | | | | | 6 | 2 |
| Grammaire | 12 | 12 | | Un terminal écrit 30 min (CM) Un terminal écrit 1h (TD) | Un terminal écrit 30 min (CM) Un terminal écrit 1h (TD) | Un écrit pratique 1h | 3 | 1 |
| Phonétique / compréhension (laboratoire) | | 24 | | Un écrit/oral 1h30 | Un écrit/oral 1h30 | Un écrit/oral 1h30 | 3 | 1 |

| | CM | T D | T P | Régime continu | Régime bloqué | Seconde chance | Ects | Coe f. |
|---|----|-----|-----|----------------|---------------|----------------|----------|----------|
| BLOC 2 – Produire un discours oral ou écrit de et vers l'anglais | | | | | | | 5 | 2 |
| Version | | 18 | | Un écrit 1h | Un écrit 1h | Un écrit 1h | 2 | 1 |
| Thème | | 18 | | Un écrit 1h | Un écrit 1h | Un écrit 1h | 2 | 1 |
| Expression orale avec lecteur | | | 12 | Un oral | Un oral | Un oral | 1 | 1 |

| | CM | TD | TP | Régime continu | Régime bloqué | Seconde chance | Ects | Coef. |
|--|----|----|----|--|--|---|-----------|----------|
| BLOC 3 – Analyser des documents littéraires, historiques ou culturels en lien avec le contexte anglophone | | | | | | | 11 | 2 |
| Civilisation US | 12 | 24 | | Un terminal écrit 1h (CM) Travaux en cours de semestre (TD) | Un écrit 1h (CM) Un écrit 2h (TD) | (bloc civi.) Un écrit 2h (étude de docs.) | 4 | 1 |
| Littérature GB | 12 | 24 | | Un terminal écrit 1h (CM) Un écrit 2h (TD) | Un écrit 1h (CM) Un écrit 2h (TD) | (bloc litté.) Un écrit 2h (étude de docs.) | 4 | 1 |

| | | | | | | | | |
|---------------------|----|----|--|--|--------------------------------|---|---|---|
| Arts visuels | 12 | 12 | | Un terminal écrit 1h (CM) Travaux en cours de semestre (TD) | Un écrit 1h (CM) Un dossier | (bloc arts visu.) Un écrit 1h30 (étude de docs.) | 3 | 1 |
|---------------------|----|----|--|--|--------------------------------|---|---|---|

| | CM | TD | TP | Régime continu | Régime bloqué | Seconde chance | Ects | Coef. |
|--|----|----|----|-----------------------------|---------------|----------------|------|-------|
| BLOC 4 – S’exprimer et communiquer en français et dans une langue autre que l’anglais | | | | | | | 4 | 1 |
| Langue française | | 18 | | Écrits en cours de semestre | Un écrit 1h30 | Un écrit 1h30 | 2 | 2 |
| Langue vivante B | | 18 | | | | | 2 | 1 |

| | CM | TD | TP | Régime continu | Régime bloqué | Seconde chance | Ects | Coef. |
|---|----|----|----|----------------|---------------|----------------|------|-------|
| BLOC 5 – Développer des compétences complémentaires au domaine disciplinaire | | | | | | | 2 | 1 |
| UEOS | | | | | | | 2 | 1 |

| | CM | TD | TP | Régime continu | Régime bloqué | Seconde chance | Ects | Coef. |
|---|----|----|----|----------------|---------------|----------------|------|-------|
| BLOC 6 – Agir en responsabilité au sein d’une organisation professionnelle | | | | | | | 2 | 1 |
| PP2 (stage d’une semaine ou dossier professionnel) | | 3 | | | | | 2 | 1 |

SEMESTRE 5

RESPONSABLE : M. L. Tracy

| | CM | TD | TP | Régime continu | Régime bloqué | Seconde chance | Ects | Coef. |
|---|----|----|----|----------------------|------------------|--|-----------|----------|
| BLOC 1 – Comprendre, analyser et produire un discours oral ou écrit de et vers l’anglais | | | | | | | 11 | 3 |
| Grammaire | 24 | 12 | | Un terminal écrit 2h | Un écrit 2h | Un écrit 2h | 4 | 4 |
| Phonétique (laboratoire) | | 12 | | Une épreuve labo 1h | Une oral labo 1h | Oral labo 1h (épreuve commune phonétique + expression orale) | 2 | 2 |
| Expression orale avec lecteur | | | 12 | Un oral | Un oral | | 1 | 2 |
| Thème | | 12 | | Un écrit 1h | Un écrit 1h | Un écrit 1h | 2 | 2 |
| Version | | 12 | | Un écrit 1h | Un écrit 1h | Un écrit 1h | 2 | 2 |

| | CM | TD | TP | Régime continu | Régime bloqué | Seconde chance | Ects | Coef. |
|--|----|----|----|---|---|--|-----------|----------|
| BLOC 2 – Analyser des documents littéraires, historiques ou culturels en lien avec le contexte anglophone | | | | | | | 10 | 3 |
| Littérature GB et méthodologie Litt. XVI^e – XVIII^e | 18 | 6 | | Un terminal écrit 4h (16 ^e +17 ^e) Un terminal écrit 4h (18 ^e) | Un écrit 4h (16 ^e +17 ^e) Un écrit 4h (18 ^e) | Un écrit 4h (16 ^e +17 ^e +18 ^e) | 4 | 4 |
| Litt. XIX^e-XX^e | 18 | 6 | | Un terminal écrit 4h (19 ^e +20 ^e) | Un écrit 4h (19 ^e +20 ^e) | Un écrit 4h (19 ^e +20 ^e) | | |
| Civilisation GB et méthodologie | 24 | 12 | | Un terminal écrit 4h | Un écrit 4h | Un écrit 4h | 4 | 4 |
| Études culturelles | 12 | 12 | | Un terminal écrit 1h30 | Un écrit 1h30 | Un écrit 1h30 | 2 | 3 |

| | CM | TD | TP | Régime continu | Régime bloqué | Seconde chance | Ects | Coef . |
|--|----|----------|----|---|---|--------------------------------|----------|----------|
| BLOC 3 – Identifier un questionnaire spécifique au sein du champ disciplinaire disciplinaire (au choix) | | | | | | | 3 | 3 |
| 1. Littérature et cinéma | | 24 | | Deux devoirs maison | Deux devoirs maison | Un écrit 3h | 3 | 3 |
| 2. Civilisation GB | | 24 | | Travaux en cours de semestre | Un écrit 2h | Un écrit 2h | | |
| 3. Linguistique | | 24 | | Un écrit 2h | Un écrit 2h | Un écrit 2h | | |
| 4. Traduction orale - lexicologie - production (laboratoire) | | 12 12 | | Un écrit 1h (lexicologie) Un oral labo 1h (production) | Un écrit 1h (lexicologie) Un oral labo 1h (production) | Un écrit 1h Un oral labo 1h | | |

| | CM | TD | TP | Régime continu | Régime bloqué | Seconde chance | Ects | Coef. |
|--|----|----|----|----------------|---------------|----------------|----------|----------|
| BLOC 4 – Développer des compétences complémentaires au domaine disciplinaire (au choix) | | | | | | | 4 | 2 |
| 1. Prépro. : prof. des écoles | | | | | | | 4 | 2 |
| 2. Prépro. : prof. de collège et lycée | | | | | | | | |
| 3. FLE | | | | | | | | |
| 4. Lit. française et comparée (2 cours) | | | | | | | | |
| 5. Lit. française et comparée (1 cours) + LVB | | | | | | | | |
| 6. Humanités numériques | | | | | | | | |

| | CM | TD | TP | Régime continu | Régime bloqué | Seconde chance | Ects | Coef. |
|--|----|----|----|----------------|---------------|-------------------------|------|-------|
| BLOC 5 – Identifier le processus de production, de diffusion et de valorisation des savoirs | | | | | | | 2 | 2 |
| Initiation à la recherche + Journée d'études / séminaires | | 3 | | Compte rendu | Compte rendu | Reprise du compte rendu | 2 | 2 |
| Passage certification PIX | | | | | | | 0 | |

SEMESTRE 6

RESPONSABLE : M. L. Tracy

| | CM | TD | TP | Régime continu | Régime bloqué | Seconde chance | Ects | Coef. |
|---|----|----|----|----------------------|-----------------|---|-----------|----------|
| BLOC 1 – Comprendre, analyser et produire un discours oral ou écrit de et vers l’anglais | | | | | | | 11 | 3 |
| Grammaire | 24 | 12 | | Un terminal écrit 2h | Un écrit 2h | Un écrit 2h | 4 | 4 |
| Phonétique (laboratoire) | | 15 | | Une épreuve labo 1h | Un oral labo 1h | Un oral labo 1h commun phon./expression orale | 2 | 2 |
| Expression orale avec lecteur | | | 12 | Un oral | Un oral | | 1 | 2 |
| Thème | | 12 | | Un écrit 1h | Un écrit 1h | Un écrit 1h | 2 | 2 |
| Version | | 12 | | Un écrit 1h | Un écrit 1h | Un écrit 1h | 2 | 2 |

| | CM | TD | TP | Régime continu | Régime bloqué | Seconde chance | Ects | Coef. |
|--|----------|--------|----|--|--|---------------------------------|-----------|----------|
| BLOC 2 – Analyser des documents littéraires, historiques ou culturels en lien avec le contexte anglophone | | | | | | | 10 | 3 |
| Littérature US et méthodologie Litt. XIX ^e Litt. XX ^e | 18 18 | 6 6 | | Un terminal écrit 4h Un terminal écrit 4h | Un terminal écrit 4h Un terminal écrit 4h | (bloc litté. US) Un écrit 4h | 4 | 4 |
| Civilisation US et méthodologie | 24 | 12 | | Un terminal écrit (tirage au sort selon les groupes) | Un écrit 4h | Un écrit 4h | 4 | 4 |
| Études culturelles | 12 | 9 | | Un terminal écrit 1h30 | Un écrit 1h30 | Un écrit 1h30 | 2 | 2 |

| | CM | TD | TP | Régime continu | Régime bloqué | Seconde chance | Ects | Coef. |
|---|----|----|----|----------------|---------------|----------------|----------|----------|
| BLOC 3 – Identifier un questionnement spécifique au sein du champ disciplinaire (au choix) | | | | | | | 3 | 3 |

| | | | | | | | | |
|---|--|----------|--|---------------------------------|---------------------------------|---------------------------------|---|--|
| 1. Littérature et cinéma | | 24 | | Deux devoirs maison | Un écrit 3h | Un écrit 3h | 3 | |
| 2. Civilisation US | | 24 | | Un écrit 2h | Un écrit 2h | Un écrit 2h | 3 | |
| 3. Linguistique - sémantique - phonologie | | 12 12 | | Un écrit 1h Un oral/écrit 1h | Un écrit 1h Un oral/écrit 1h | Un écrit 1h Un oral/écrit 1h | 3 | |
| 4. Traduction orale | | 24 | | Un oral labo 1h | Un oral labo 1h | Un oral labo 1h | 3 | |

| | CM | TD | TP | Régime continu | Régime bloqué | Seconde chance | Ects | Coef. |
|---|----|----|----|----------------|---------------|----------------|----------|----------|
| BLOC 4 – Développer des compétences complémentaires au domaine disciplinaire | | | | | | | 4 | 3 |
| 1. Prof. des écoles | | | | | | | 4 | |
| 2. Prof. de Collège et Lycée | | | | | | | | |
| 3. FLE | | | | | | | | |
| 4. Lit. française et comparée (2 cours) | | | | | | | | |
| 5. Lit. française et comparée (1 cours) + LVB | | | | | | | | |
| 6. Humanités numériques | | | | | | | | |
| 7. Métiers des institutions culturelles | | | | | | | | |

| | CM | TD | TP | Régime continu | Régime bloqué | Seconde chance | Ects | Coef. |
|--|----|----|----|--------------------|--------------------|-------------------------|----------|----------|
| BLOC 5 – Identifier le processus de production, de diffusion et de valorisation des savoirs | | | | | | | 2 | 1 |
| Initiation à la recherche + Journée d'études / séminaire Ou PPP3 | | 3 | | Compte-rendu écrit | Compte-rendu écrit | Reprise du compte rendu | 2 | |
| | | | | | | | 2 | |

PROGRAMMES SEMESTRES 1 À 6

SEMESTRE 1 (30 ECTS) RESPONSABLES : Mme A. Ventéjoux et M. L. Clerc

Il est dans l'intérêt des étudiant·es de commencer à consulter les livres, les manuels ou les références sur Internet pour la rentrée.

BLOC 1 – COMPRENDRE ET ANALYSER UN DISCOURS ORAL OU ÉCRIT EN ANGLAIS

*GRAMMAIRE (24h TD) (AD, OM)

Les travaux dirigés ont pour objet l'étude raisonnée de la phrase simple anglaise, puis l'étude et la pratique des principales constructions syntaxiques relevant de la modalité, l'aspect, la composition des verbes, les déterminants du nom, les compléments du verbe, les constructions relatives, passives, gérondives et infinitives.

Le manuel de grammaire en usage est :

Grammaire explicative de l'anglais, Larreya et Rivière, 1999 (1^{ère} ed.), Paris : Longman France.

Le chapitre I (Introduction) du manuel est à lire avant le début des cours.

*PHONÉTIQUE COMPRÉHENSION (18h TD) (LC, RD, H. Stevens)

Ouvrages de référence :

- Watbled J.P., *La prononciation de l'anglais*, Nathan, Coll. 128.

- Wells J.C., *Pronunciation Dictionary*, Longman.

BLOC 2 – PRODUIRE UN DISCOURS ORAL OU ÉCRIT DE ET VERS L'ANGLAIS

*VERSION (12h TD) (CJ, T. Berthomieu; A. Dumas)

*THÈME (12h TD) (OM)

Dictionnaires à utiliser pour le thème et la version :

- Dictionnaire *Hachette Oxford*, français-anglais / anglais-français, ou *Le Robert & Collins SENIOR*, français-anglais / anglais-français.

- *Collins COBUILD English Language Dictionary*.

BLOC 3 – ANALYSER DES DOCUMENTS LITTÉRAIRES, HISTORIQUES OU CULTURELS EN LIEN AVEC LE CONTEXTE ANGLOPHONE

*CIVILISATION GB

1/ CM (12h CM) (CJ)

Aspects de la civilisation britannique de la préhistoire au 18^e siècle. Ce cours a pour but de donner aux étudiant·es les repères historiques principaux et de montrer la cohérence politique des pays qui composent les Îles Britanniques.

Manuel fortement recommandé :

David McDowall, *An Illustrated History of Britain*, Longman.

2/ TD : méthode et pratique du commentaire de documents de civilisation (18h TD) (ADM, P.

Pinel)

L'étude des textes portera sur les thèmes suivants :

Chapter 1: Institutions - the Monarchy

Chapter 2: Society

Chapter 3: The UK and Europe

Chapter 4: The State of the Union

Manuel obligatoire : *Civilisation Britannique* de Sarah Pickard (Pocket, **Édition 2018**)

La lecture régulière de la presse britannique est recommandée (*The Guardian, The Times, The Observer, The Economist* etc.). Plusieurs hebdomadaires sont accessibles en bibliothèques (BU).

***LITTÉRATURE US**

1/ CM (12h CM) (SC)

Le cours propose de parcourir la littérature américaine de manière géographique et abordera tous les siècles à travers quatre axes principaux :

- Locating American Fiction
- Imagining the West
- Fictions from the South
- Suburban Anxieties

Ouvrages conseillés :

- FABRE, Claire, Antoine CAZE et Marc AMFREVILLE, *Histoire de la littérature américaine*, Presses Universitaires de France, 2018. Disponible à la bibliothèque universitaire.
- GRELLET, Françoise, *Crossing boundaries, Histoire et culture des pays du monde anglophone*, Presses Universitaires de Rennes, 2012. Disponible à la bibliothèque universitaire.

2/ TD (18h TD) (SC, AV)

L'enjeu principal de ce TD est d'acquérir les outils d'analyse nécessaires pour produire un commentaire littéraire et un essai organisé. Le semestre consistera en l'analyse de textes travaillés à partir d'un panorama d'extraits distribués en TD pouvant provenir de textes américains du 19^e siècle à nos jours. La seconde partie du semestre consiste en l'étude suivie d'une œuvre dont la lecture est obligatoire.

Lecture obligatoire pour tous les groupes de TD :

Moon Palace, Paul Auster, 1989. Édition au choix.

BLOC 4 – S'EXPRIMER ET COMMUNIQUER EN FRANÇAIS ET DANS UNE AUTRE LANGUE QUE L'ANGLAIS

***LANGUE FRANÇAISE** (18h TD) (responsable de l'enseignement : Pierre Manen)

Ce cours se propose de décrire la langue française en commençant par la description des unités minimales qui le constituent (phonèmes et graphèmes) et de leur organisation en unités significatives (morphèmes) ; la suite du semestre sera consacrée à l'étude de la phrase.

***LANGUE VIVANTE B** (18h TD)

BLOC 5 – DÉVELOPPER DES COMPÉTENCES COMPLÉMENTAIRES AU DOMAINE DISCIPLINAIRE

***ARTS ET SPECTACLES** (12h CM) (YD)

Ce cours est un panorama du théâtre anglo-saxon à travers les âges, devant permettre aux étudiant·es de cerner l'apport spécifique de la tradition anglaise aux arts du spectacle.

- Cours 1 : l'héritage du théâtre gréco-latin

- Cours 2 : le théâtre du Moyen Age et sa tradition
- Cours 2 : le théâtre élisabéthain - les problèmes de mise en scène du texte et d'éditions des textes
- Cours 4 : le théâtre élisabéthain – espace scénique et interprétation
- Cours 5 : le théâtre élisabéthain – traditions spécifiques des acteurs du théâtre anglais
- Cours 7 : le théâtre de la Restauration – la tradition du théâtre satirique anglais
- Cours 8 : naissance de l'opéra anglais : une forme théâtrale en quête d'absolu
- Cours 9 : le théâtre moderne : jeux et ruptures avec le théâtre classique
- Cours 10 : le théâtre postmoderne ou l'incertitude du sens
- Cours 11 : des formes artistiques d'art total contemporaines (américaines et anglaises) et du jeu intersémiotique. Nostalgie du passé ou ultra-modernité ?
- Cours 12 : réflexions, questions et conclusions

***CULTURES ANTIQUES** (18h TD)

L'antiquité gréco-romaine fut la matrice des grands mouvements littéraires, philosophiques, scientifiques et sociétaux au sens large, dont hérita le monde occidental. La littérature, l'art et la civilisation européennes se sont en grande partie construites dans la lignée de cet héritage – ou en réaction. L'enseignement vise à faire connaître les bases du monde gréco-latin, pour bien comprendre la civilisation occidentale, médiévale et contemporaine. Le premier semestre donne des repères historiques, à travers l'étude des « grands personnages », le second des repères linguistiques (étymologies) et littéraires (les grands genres).
Coordination : Sandrine Coin-Longeray : sandrine.longeray@univ-st-etienne.fr

***CULTURE MYTHOLOGIQUE** (18h TD)

Après avoir défini la notion de mythe, on étudiera différents exemples de mythes, tirés de la culture grecque et latine ou provenant d'horizons plus récents. Ils seront envisagés selon des approches différentes (poétique, politique, anthropologique etc.) et, éventuellement, à travers les divers genres qui les ont exploités (littérature, peinture, musique etc.). Détenir une culture mythologique s'avère essentiel pour bien comprendre les textes et appréhender des univers culturels variés dans leur singularité.

Coordination : Zoé Schweitzer : zoe.schweitzer@univ-st-etienne.fr

BLOC 6 – USAGES DIGITAUX ET NUMÉRIQUES

***OUTILS ET CULTURE NUMÉRIQUES/RECHERCHE DOCUMENTAIRE**

Informations complémentaires sur le module OUTILS ET CULTURE

1 – Contexte

Intitulé du cours / de la formation : Outils et culture numériques

Modalité : 70 % en présentiel, 30 % en ligne

Public cible : Étudiant·es de L1 S1, cours transversaux des facultés Arts, Lettres, Langues et Sciences Humaines et Sociales à l'UJM

Pré-requis : savoir manipuler un ordinateur

Durée totale : 12h. TD

Charge de travail pour les apprenant·es (nombre de crédits / nombre d'heures) : 4 TD (en présentiel) / 8h TD (en ligne)

2 – Compétences visées par le dispositif / objectifs d'apprentissage

À la fin de ce cours / cette formation, l'apprenant·e sera capable de :

- travailler sur la plateforme Claroline Connect / Moodle
- avoir une connaissance de base des outils numériques
- utiliser basiquement les logiciels de bureautique
- reconnaître le plagiat et y remédier

- citer ses sources (bibliographie et webographie)

Objectifs : PIX (ancien C2i niveau 1) niveau de base minimum

Des informations plus précises seront communiquées à la rentrée.

Vers le PIX Niveau basique

Entraînement déjà possible sur la nouvelle plateforme de certification :

<https://pix.beta.gouv.fr/>

1. Information et données

Recherche d'information, gestion et traitement de données.

2. Communication et collaboration

Échanger, publier, collaborer et gérer son identité numérique.

3. Création de contenus

Textes, diaporamas, images, vidéos, son... et un peu de programmation.

4. Protection et sécurité

Sécuriser les équipements, les communications et les données.

Bibliographie et webographie utiles

Ressources de formation (toujours d'actualité) sur le site du ministère

<https://c2i.enseignementsup-recherche.gouv.fr/>

Portail des ressources de l'université du Littoral (actuel C2i niveau 1)

<http://c2i.univ-littoral.fr/ressources2013/>

Ouvrage de base

Claude Terrier, *Certificat Informatique et Internet, C2i niveau 1, Permis de réussir le C2i*, Les Mémentos, Le Génie Éditeur (3^{ème} édition), 2015

Pour les étudiant·es, notamment en régime bloqué, contact : aline.canellis@univ-st-etienne.fr

RECHERCHE DOCUMENTAIRE



COURS ET EXAMEN

Intitulé du cours : Recherche documentaire

Modalités : Entièrement en ligne sur la plateforme Claroline Connect de l'université

Public cible : Tous les étudiant·es de L1 S1

Pré-requis : savoir manipuler un ordinateur, savoir accéder à Claroline Connect, savoir se connecter à sa messagerie universitaire.

Durée totale : 4 h de TD en ligne

Charge de travail pour les apprenant·es : 4 heures de TD en ligne

2 – COMPÉTENCES VISÉES PAR LE DISPOSITIF / OBJECTIFS D'APPRENTISSAGE

À la fin de ce cours, l'apprenant·e sera capable de :

- Utiliser les services proposés par sa bibliothèque
- Se repérer dans sa bibliothèque pour y trouver des documents
- Choisir des mots-clés pertinents pour sa recherche d'information
- Choisir et identifier les documents utiles dans le cadre d'une recherche documentaire
- Faire une recherche efficace dans le catalogue des bibliothèques
- Accéder aux livres numériques, dictionnaire / encyclopédie en ligne utiles pour ses études

3 – MODALITÉS DU COURS EN LIGNE

Le cours en ligne est composé de différents chapitres. Pour chaque chapitre, des documents (vidéos, textes, diaporamas) et des exercices permettent d'acquérir les connaissances et compétences. Les notes obtenues aux exercices ne sont pas incluses dans la notation finale.

Deux séances de deux heures sont prévues dans l'emploi du temps afin de matérialiser le temps nécessaire à ce travail.

Les informations concernant ce cours sont diffusées par messagerie électronique universitaire tout au long du semestre.

Modalités d'accompagnement

- Tutorat spécifique dans les bibliothèques : consultez votre messagerie ou le cours en ligne pour connaître les modalités précises de ce tutorat.
- Pendant tout le semestre, les bibliothécaires répondent à vos questions sur le cours.
- Une FAQ consultable sur le cours en ligne.
- Une hotline : bu.formation@univ-st-etienne.fr (réponses du lundi au vendredi de 9h à 17h).

Mise à disposition de matériel :

- Ordinateurs fixes dans toutes les bibliothèques de l'UJM.
- Prêt d'ordinateurs portables à domicile dans toutes les bibliothèques de l'UJM.
- Prêt d'ordinateurs portables à utiliser sur place: dans la bibliothèque Tréfilerie.

4 – MODALITÉS D'ÉVALUATION

QROC (questionnaire à réponses ouvertes et courtes) informatisé en ligne sur Claroline Connect.

À passer en décembre (dates communiquées par messagerie universitaire).

Attention ! avoir suivi le cours ne vous donne aucune note. Les exercices du cours ne sont pas comptabilisés dans votre évaluation.

Pour toute information sur ce cours, n'hésitez pas à poser vos questions aux bibliothécaires ou à écrire à bu.formation@univ-st-etienne.fr.

***MÉTHODOLOGIE DES ÉTUDES UNIVERSITAIRES (18h TD) (OM)**

Les étudiant·es sont amené·es à développer les compétences qui leur seront nécessaires lors de leur cursus universitaire, tant sur le plan de l'organisation dans leur travail qu'en ce qui concerne les différents exercices et des différentes tâches typiques des études anglophones.

SEMESTRE 2 (30 ECTS) RESPONSABLES : Mme A. Ventéjoux et M. L. Clerc

Il est dans l'intérêt des étudiant·es de commencer à consulter les livres et les manuels pour la rentrée.

BLOC 1 – COMPRENDRE ET ANALYSER UN DISCOURS ORAL OU ÉCRIT EN ANGLAIS

***GRAMMAIRE (24h TD) (LC, AD, A. Dumas)**

Les travaux dirigés ont pour objet l'étude raisonnée de la phrase simple anglaise, puis l'étude et la pratique des principales constructions syntaxiques relevant de la modalité, l'aspect, la composition des verbes, les déterminants du nom, les compléments du verbe, les constructions relatives, passives, gérondives et infinitives.

Le manuel de grammaire en usage est :

Grammaire explicative de l'anglais, Larreya et Rivière, 1999 (1^{ère} éd.), Paris : Longman France.

Le chapitre I (Introduction) du manuel est à lire avant le début des cours.

***PHONÉTIQUE COMPRÉHENSION (18h TD) (RD, LC, H. Stevens)**

BLOC 2 – PRODUIRE UN DISCOURS ORAL OU ÉCRIT DE ET VERS L’ANGLAIS

***VERSION** (12h T. Berthomieu)

***THÈME** (12h TD) (AD, OM)

Dictionnaires à utiliser pour le thème et la version :

- Dictionnaire *Hachette Oxford*, français-anglais / anglais-français, ou *Le Robert & Collins SENIOR*, français-anglais / anglais-français.
- *Collins COBUILD English Language Dictionary*.

***EXPRESSION ORALE AVEC LECTEUR** (12h TP) (A. Hoang ; E. Gambrill)

BLOC 3 – ANALYSER DES DOCUMENTS LITTÉRAIRES, HISTORIQUES OU CULTURELS EN LIEN AVEC LE CONTEXTE ANGLOPHONE

***CIVILISATION US**

1/ **CM** (12h CM) (YD)

Histoire et civilisation des États-Unis : Formation de l’identité et de la civilisation américaine à travers son histoire.

Lecture optionnelle :

Daniel Boorstin, *Histoire des Américains*.

2/ **TD (1h30 TD)** (YD)

Approche des grands thèmes de la civilisation américaine à travers des textes historiques, ainsi que des articles de journaux & des documents contemporains.

***LITTÉRATURE GB**

1/ **CM** (12h CM) (AV)

Histoire littéraire britannique. Ce cours magistral est une introduction à l’histoire de la littérature de langue anglaise. Il permettra aux étudiant·es de repérer des courants, des systèmes d’écriture, des noms, des périodes de l’histoire de la littérature britannique. Il servira également de guide de lecture, puisque celle-ci est indispensable au perfectionnement des étudiant·es.

Très fortement conseillé :

Françoise Grellet, *Literature in English*. Anthologie des littératures du monde anglophone. Hachette Supérieur.

2/ **TD** (18h TD) (ASL, P. Pinel, OM)

Œuvre étudiée :

Oscar Wilde, *The Picture of Dorian Gray*. Édition recommandée : Penguin’s Classics.

BLOC 4 – S’EXPRIMER ET COMMUNIQUER EN FRANÇAIS ET DANS UNE AUTRE LANGUE QUE L’ANGLAIS

***LANGUE FRANÇAISE** (18h TD) (responsable de l’enseignement : Pierre Manen)

Ce cours se propose de revoir les principes de l’analyse syntaxique de la phrase, particulièrement la distinction entre complément essentiel et circonstant et les différentes formes de la subordination.

***LANGUE VIVANTE B** (18h TD)

BLOC 5 – DÉVELOPPER DES COMPÉTENCES COMPLÉMENTAIRES AU DOMAINE DISCIPLINAIRE

***ARTS ET SPECTACLES** (12h CM) (AV)

Ce cours magistral permettra aux étudiant·es de se familiariser avec l'art, le cinéma et la culture populaire américaine.

***CULTURES ANTIQUES** (18h TD)

Repères linguistiques (étymologies) et littéraires (les grands genres).

Coordination : Sandrine Coin-Longeray

***CULTURE BIBLIQUE** (18h TD)

Il s'agira dans un premier temps de montrer comment un ensemble de textes a été composé dans le temps pour se figer dans ce qu'on appelle « la Bible ». Nous nous consacrerons ensuite à la lecture et à l'analyse des épisodes de l'Ancien et du Nouveau Testament qui ont le plus souvent inspiré les artistes, de la Renaissance à nos jours (littérature, peinture, musique, architecture...). L'accent sera mis sur la manière dont la culture européenne a repris, relu, réinterprété les grands moments et personnages de ce texte fondateur.

Coordination : Evelyne Lloze

BLOC 6 – METTRE EN ŒUVRE DES MÉTHODES ET DES OUTILS DU CHAMP DISCIPLINAIRE

***MÉTHODOLOGIE DES ÉTUDES UNIVERSITAIRES** (18h TD) (OM)

Les étudiant·es sont amené·es à développer les compétences qui leur seront nécessaires lors de leur cursus universitaire, tant sur le plan de l'organisation dans leur travail qu'en ce qui concerne les différents exercices et des différentes tâches typiques des études anglophones.

SEMESTRE 3 (30 ECTS) RESPONSABLE : Mme Y. DUREAU

BLOC 1 – COMPRENDRE ET ANALYSER UN DISCOURS ORAL OU ÉCRIT EN ANGLAIS

***GRAMMAIRE**

1/ CM (12h CM) (RD)

Cours dispensé en anglais. Le semestre sera consacré à l'étude du groupe verbal dans une perspective énonciative de la grammaire anglaise. Après une brève introduction à la grammaire énonciative, les différentes formes verbales seront envisagées : verbes, auxiliaires, temps, aspects, modalités.

Bibliographie :

- Larreya Paul et Rivière Claude, *Grammaire explicative de l'anglais*, Pearson Longman, Paris, 2005.

2/ TD (12h TD) (LC)

Exercices d'application (notamment sur les aspects) et de réemploi ; entraînement au thème grammatical. Indépendamment du cours et des travaux dirigés, l'étudiant·e doit obligatoirement mener à son terme sur l'année un programme de révision fourni par le manuel suivant : (auto-évaluation)

- Claude Rivière, 1988. *Exercices commentés de grammaire anglaise - Avec corrigés*. Paris, Ed. Ophrys.

Ouvrages de référence (CM & TD) :

- Larreya P. et Rivière C. 1999, *Grammaire explicative de l'anglais*, Paris, Longman.
- *Collins Cobuild* (Harper-Collins).
- Souesme, J.C., *Grammaire anglaise en Contexte et Cahier d'exercices*, Ophrys.
- Malavieille M. & Rotgé W., *La grammaire anglaise*, Collection Bescherelle, Hatier

***COMPRÉHENSION/PHONÉTIQUE** (18h TD) (LC, AM)

Le cours est structuré en trois parties. La première consiste en des exercices de phonétique qui permettent, entre autres choses, de mettre en application ce qui a été vu dans le CM « Langue orale, théorie ». La seconde partie a pour but de faire travailler la prise de parole en anglais en renforçant les compétences phonétiques et phonologiques des étudiant·es. La troisième partie vise à développer la compréhension auditive des étudiant·es en menant un travail sur des documents de nature et d'origine diverses dont il faut reconstituer le script. Cet exercice sera l'occasion de s'entraîner à comprendre des accents différents et des débits variés.

Lecture / écoute complémentaire conseillée pour développer ses compétences en compréhension sous forme d'auto-apprentissage :

- GLAIN Olivier, *Prononciations du monde anglophone*, Presses Universitaire de Bordeaux, Pessac, 2013

***LANGUE ORALE THÉORIE** (18h CM) (OG)

Ce cours présente les régularités et les particularités de la prononciation de l'anglais. Le travail sera effectué au niveau des sons individuels (les phonèmes), des mots et des phrases (accentuation, rythme, intonation, chaîne parlée). On abordera les principales variétés de référence : anglais britannique standard et anglais américain standard. Outre la compréhension des spécificités de l'anglais oral, une partie importante du travail portera sur la révision de l'alphabet phonétique international (API), indispensable pour permettre l'autonomie des étudiant·es et pour assurer leur progrès.

Sitographie :

- JOBERT Manuel, MANDON Natalie, « Précis d'anglais oral », *La Clé des Langues*, manuel et exercices disponible en ligne sur :

http://cle.ens-lyon.fr/workbook/precis-d-anglais-oral-148102.kjsp?RH=CDL_MAN000000&RF=CDL_MAN070000

- *BBC Sounds of English* : <http://www.bbc.co.uk/worldservice/learningenglish/grammar/pron/sounds>

La consultation (gratuite !) des deux sites ci-dessus vous sera très utile pour revoir les aspects de la phonétique de l'anglais que vous avez besoin de travailler. Elle est absolument *indispensable* pour les étudiant·es qui nous rejoignent en 2^{ème} année et qui n'ont pas fait de phonétique en 1^{ère} année.

Bibliographie :

- WELLS J.C., *Longman Pronunciation Dictionary*, Longman, Londres, 2008

Lecture complémentaire conseillée :

- HUART Ruth, *Nouvelle grammaire de l'anglais oral*, Ophrys, Paris, 2010

BLOC 2 – PRODUIRE UN DISCOURS ORAL OU ÉCRIT DE ET VERS L'ANGLAIS

***VERSION** (18h TD) (CJ)

***THÈME** (18h TD) (ABL, SC)

Ouvrage obligatoire: *Traduire l'anglais (sans Google Trad) version et thème journalistique et littéraire*, Alexandre Palhière, Pierre-Antoine Pellerin, Presses Universitaires de Grenoble, 2020.

***EXPRESSION ORALE AVEC LECTEUR** (12h TP) (A. Hoang)

BLOC 3 – ANALYSER DES DOCUMENTS LITTÉRAIRES, HISTORIQUES OU

***CIVILISATION GB & ÉTUDE DE DOCUMENTS**

1/ CM (12h CM) (ASL)

Aspects de la civilisation britannique des 19^e et 20^e siècles. Ce cours a pour but de donner aux étudiant·es les repères historiques principaux et de montrer la cohérence politique des pays qui composent les Iles Britanniques.

2/ TD (24h TD) (ASL, AD)

Développement de la pratique du commentaire de civilisation dans la double perspective post-licence des concours de recrutement des enseignants du secondaire et du master recherche. L'étude des textes portera sur les thèmes suivants :

- *Social and political movements*
- *Britain in the world*
- *From the Welfare State to Thatcherism*

Pas de manuel obligatoire, une brochure de textes sera distribuée à la rentrée

***LITTÉRATURE US**

1/ CM : histoire littéraire US (12 h CM) (EB, YD)

La première moitié du cours couvre la littérature américaine de Stephen Crane et Emily Dickinson à la période contemporaine, nous étudierons les grands mouvements littéraires de chaque période, avant d'illustrer cette étude par des textes choisis, afin de cerner concrètement l'évolution stylistique et thématique. Les textes à étudier seront téléchargés sur l'ENT.

La seconde moitié du cours poursuit avec la « Génération perdue » de l'Entre-deux-guerres et offre un panorama jusqu'à la littérature post-11 septembre 2001 et la littérature américaine du XXI^e siècle. Les extraits évoqués seront distribués en cours.

2/ TD (24h TD) (SC, AV)

Entraînement à l'analyse et au commentaire littéraires.

Support de travail et programme d'étude :

Emily Dickinson. *The Complete Poems*. L'ouvrage n'est pas à acheter, une sélection de poèmes sera distribuée en classe au premier cours.

Carson McCullers. *The Ballad of the Sad Cafe*.

F. Scott Fitzgerald, *The Great Gatsby*.

Éditions au choix. *The Great Gatsby* et *The Ballad of the Sad Cafe* doivent être impérativement lus pour le 1^{er} cours du semestre.

***CULTURE GÉNÉRALE DU COMMONWEALTH**

1/ CM (12h CM) (ASL)

Ce cours s'intéresse à une période cruciale dans l'histoire des îles britanniques, l'époque impériale. Nous étudierons la naissance, l'expansion, puis le démantèlement de l'Empire de la fin du XV^e siècle jusqu'au XX^e siècle. L'histoire impériale sera abordée sous différents angles, du point de vue des Britanniques ainsi que du point de vue des héritiers de l'époque coloniale.

2/ TD (12h TD) (ASL)

Cours de littérature du Commonwealth.

Ce cours est une introduction aux diverses problématiques qui traversent les littératures postcoloniales à travers l'analyse de nouvelles d'auteur·es contemporain·es. Pas d'ouvrage obligatoire, une brochure de textes sera distribuée à la rentrée.

LANGUE QUE L'ANGLAIS

***LANGUE FRANCAISE** (18h TD) (responsable de l'enseignement : Pierre Manen)

Ce cours se propose d'étudier le verbe d'un point de vue morphologique d'abord (analyse en morphèmes), syntaxique ensuite (étude des compléments du verbe) et sémantique enfin (étude de la valeur des principaux modes, temps et aspects).

***LANGUE VIVANTE B** (18h TD)

BLOC 5 – DÉVELOPPER DES COMPÉTENCES COMPLÉMENTAIRES AU DOMAINE DISCIPLINAIRE

***UEOS**

| Semestre impair L2/L3 | Cours | Filières visées | Nombre de places |
|-----------------------|--|----------------------------------|--|
| | Cinéma italien 1 12 CM | Toutes | 40 |
| | Analyse filmique 18 TD | Toutes sauf Arts plastiques | 20 + 12 places réservées Bloc 2 L2 Lettres et Arts |
| | Atelier d'écriture 18 TD | Toutes | 15 |
| | Théâtrologie 18 TD | Toutes | 25 |
| | Civilisation grecque 18 TD – 2 groupes | Toutes | 60 |
| | Initiation au grec ancien 18 TD | Toutes | 30 |
| | Arts visuels dans les pays de langue allemande 18 TD | Toutes sauf LEA Anglais-Allemand | 30 |
| | Questions environnementales – cours en ligne 12 CM | Toutes | 40 |

BLOC 6 – SE POSITIONNER VIS À VIS D'UN CHAMP PROFESSIONNEL

***PPP 1**

À valider au semestre 4. Voir descriptif p. 41.

**SEMESTRE 4 (30 ECTS)
RESPONSABLE : Mme Y. DUREAU**

BLOC 1 – COMPRENDRE ET ANALYSER UN DISCOURS ORAL OU ÉCRIT EN ANGLAIS

***GRAMMAIRE** (12h CM, 12h TD) (RD)

Cours dispensé en anglais. L'étude du groupe nominal viendra compléter l'étude du groupe verbal grâce aux fondements de la grammaire énonciative. Une telle approche permettra la mise en regard de formes nominales diverses : la catégorisation des noms, l'article, le génitif, les quantifieurs, la deixis, les adjectifs, les relatives.

-LARREYA Paul et RIVIERE Claude, *Grammaire explicative de l'anglais*, Pearson Longman, Paris, 2005.

***COMPRÉHENSION/PHONÉTIQUE** (24h TD) (AM, LC)

Ce cours, dispensé en laboratoire de langues, a pour but de faire travailler la prise de parole en anglais en renforçant les compétences phonétiques et phonologiques des étudiant-es. On développera également la compréhension auditive des étudiant-es en menant un travail sur des documents de nature et d'origine diverses (extraits de conférences, débats, interviews, exposés, journaux télévisés, documentaires, extraits de films, etc.).

À partir de ces documents audio et audiovisuels, il s'agira de produire, à l'oral, des résumés, synthèses et commentaires.

La pratique quotidienne des médias en anglais (TVs et radios du monde anglophone) est considérée comme nécessaire.

Bibliographie :

HUART Ruth, *Nouvelle grammaire de l'anglais oral*, Ophrys, Paris, 2010.

BOUSCAREN - MOUNOLOU – REY, *Le mot et l'idée anglais 2*, (2012), chapitres 1 à 26 notamment.

BLOC 2 – PRODUIRE UN DISCOURS ORAL OU ÉCRIT DE ET VERS L'ANGLAIS

***VERSION** (18h TD) (CJ)

***THÈME** (18h TD) (FRP)

***EXPRESSION ORALE AVEC LECTEUR** (12h TP) (E. Gambrill)

BLOC 3 – ANALYSER DES DOCUMENTS LITTÉRAIRES, HISTORIQUES OU CULTURELS EN LIEN AVEC LE CONTEXTE ANGLOPHONE

***CIVILISATION US & ÉTUDE DE DOCUMENTS**

1/ CM (12h CM) (LT) :

Ce cours a pour objectif de présenter un système politique bien particulier aux États-Unis : le Fédéralisme. Nous aborderons les origines historiques de ce système et le rôle qu'il a joué dans l'évolution du pays. Nous verrons également quelles sont les conséquences importantes du fédéralisme sur la vie quotidienne des citoyens américains.

2/ TD (24h TD) (LT)

Pratique du commentaire de civilisation à partir de textes historiques et contemporains.

***LITTÉRATURE GB**

1/ CM (12 h CM) (FRP) : Histoire littéraire GB de 1850 à 1950 : de l'ère victorienne au modernisme anglais

Ce CM a pour but de permettre aux étudiant-es d'avoir une vue d'ensemble sur les grands courants littéraires et les auteurs majeurs de la période victorienne, ainsi que sur la transition entre la littérature victorienne et le Modernisme. Le cours présente les œuvres et leurs auteurs dans leur contexte socio-culturel et politique.

Ouvrages à consulter :

- Damrosch David, Dettmar Kevin J. H *et al.* *The Longman Anthology of British Literature*. New York: Longman, 2010. (in particular Vol. 2B, The Victorian Age and Vol. 2C, The Twentieth Century and Beyond.)

- Greenblatt Stephen, *The Norton Anthology of English Literature*. New York : W.W. Norton and co., 2006. (in particular Vol. E, *The Victorian Age* and Vol. F, *The Twentieth Century and After*).

- Grellet, Françoise, Valentin Marie-Hélène. *An Introduction to English Literature*, From Philip Sidney to Graham Swift. Paris: Hachette, 2013.

- Kermode Frank and Hollander John, eds. *The Oxford Anthology of English Literature: Vol. VI: Modern British Literature*. London and New York : Oxford UP, 1973.
- Laroque, François, Morvan Alain et Regard, Frédéric. *Histoire de la littérature anglaise*. Paris, PUF, 1997.
- Trilling, Lionel and Harold Bloom eds. *The Oxford Anthology of English Literature: Vol. V: Victorian Prose and Poetry*. London and New York: Oxford UP, 1973.

2/ TD (24h TD) (YD)

Entraînement à l'analyse et au commentaire littéraire à travers des textes choisis dans différentes périodes de la littérature britannique.

Support de travail et programme d'étude :

William Shakespeare, *Romeo and Juliet*. Édition obligatoire : The New Cambridge Shakespeare, Cambridge University Press)
Emily Brontë, *Wuthering Heights*

Dans un but de comparaison entre l'œuvre écrite et son adaptation, on consultera avant le début des cours les films adaptant ces deux œuvres :

Romeo + Juliet de Baz Luhrman (1996)
Wuthering Heights d'Andrea Arnold (2011)

*ARTS VISUELS (12h CM, 12h TD) (ABL) : Introduction à l'histoire des arts et du design britannique

Ce cours magistral et les travaux dirigés qui l'accompagnent serviront d'introduction à l'histoire des arts et du design britannique, de 1760 aux années 1960. Nous traiterons des fondements du design rendus possibles par la Révolution industrielle en Grande-Bretagne. En parallèle, nous étudierons les réactions des créateurs vis-à-vis de cette mécanisation qui supplanta progressivement l'artisanat. Dans une approche chronologique, nous aborderons la naissance des mouvements Préraphaélites et Arts & Crafts. Nous analyserons ensuite les conséquences des deux Guerres mondiales sur les arts et le design industriel britannique, en opposant les tendances formaliste et moderniste à des mouvements moins normatifs comme le Pop Art. Les travaux dirigés seront des études de cas en étroite corrélation avec les thématiques abordées dans le cours magistral.

Bibliographie :

- Fr. Grellet, *The Art Guide : un guide de référence de l'art britannique et américain*, Nathan, Paris, 2018.
- Charlotte et Peter Fiell, *Masterpieces of British Design*, Goodman Fiell – Carlton Books, Londres, 2012.

BLOC 4 – S'EXPRIMER ET COMMUNIQUER EN FRANÇAIS ET DANS UNE AUTRE LANGUE QUE L'ANGLAIS

*LANGUE FRANÇAISE (18h TD) (responsable de l'enseignement : Pierre Manen)

Ce cours se propose d'étudier d'abord les principaux types de réarrangements communicatifs, l'énonciation et les principales notions de grammaire textuelle.

*LANGUE VIVANTE B (18h TD)

BLOC 5 – DÉVELOPPER DES COMPÉTENCES COMPLÉMENTAIRES AU DOMAINE DISCIPLINAIRE

*UEOS

| Semestre pair L2/L3 | Cours | Filières | Nombre de places |
|------------------------|---|--|--|
| | Civilisation romaine 18 TD – 2 groupes | Toutes | 60 |
| | Initiation au grec ancien 18 TD | Toutes | 30 |
| | Creative Writing 18 TD | Anglicistes LLCER ou LEA | 15 |
| | Histoire du cinéma 18 TD | Toutes sauf Arts plastiques | 20 + 12 places réservées Bloc 2 L3 Lettres et Arts |
| | Cinéma italien 2 12 CM | Toutes | 40 |
| | Philosophie 18 TD | Toutes | 30 |
| | Initiation culture économique 12 CM | Toutes sauf LEA | 50 |
| | Conférences ALL + 12 CM + 2 TD | Toutes | 60 |
| | Culture numérique – cours en ligne 12 CM | Toutes | 30 |
| | Préparer sa mobilité sortante 18 TD | Étudiant.e.s concernés par une mobilité internationale | 40 |

BLOC 6 – AGIR EN RESPONSABILITÉ AU SEIN D’UNE ORGANISATION PROFESSIONNELLE

***PPP 2** : Stage d’une semaine ou dossier professionnel.

Objectifs :

- Définir ou préciser un projet personnel et professionnel
- Confronter ce projet aux réalités du monde du travail
- Développer une attitude critique vis-à-vis des informations reçues
- Adopter une démarche active face à l’enseignement

Les étudiant·es pourront choisir entre :

- effectuer un stage d’une semaine au semestre 4, idéalement en semaine 8 et donnant lieu à un rapport d’une ou deux pages)
- rédiger une synthèse (5 à 10 pages) : *cf ci-dessous*.

Dans tous les cas, chacun·e doit assister à l’ensemble des séances PPP.

Déroulement du module (6h en groupe, 1h Cap Avenir)

Étape 1 : Enseignant·e en groupe (environ 12 étudiant·es par groupe)

- Présentation de la démarche
- Présentation des projets de recherche des étudiant·es et distribution des fiches.

Étape 2 : Cap Avenir (1h)

- Atelier de recherche documentaire en groupe sous la conduite d’un·e professionnel·le. Découverte des outils de recherche, repérage des documents nécessaires à la construction du projet.

Étape 3 : Enseignant·e en groupe

Bilan d’étape de la recherche documentaire et préparation de l’interview du professionnel.

- Réalisation d’une interview

Afin de confronter les informations trouvées au monde du travail, le dossier s’appuie sur l’interview d’un·e professionnel·e.

Étape 4 : Enseignant·e en groupe (en fin de semestre)

- **Un oral**

Chaque étudiant·e présente son projet oralement en dix minutes environ avec un support visuel

(PowerPoint).

- **Un écrit** (remis à l'enseignant·e le jour de la soutenance)

Rédaction d'une synthèse (entre 5 à 10 pages maximum) où l'étudiant·e tire les conclusions de sa recherche et donne une appréciation personnelle où, entre autres, il confronte la documentation et les informations reçues et précise sa position. Les différents documents du parcours (forum, interview, documents liés au métier) sont joints en annexes.

OU

Rédaction d'un rapport d'étonnement pour les étudiant·es ayant choisi le stage : il s'agit (en 1 ou 2 pages) d'exposer, entre autres, la conformité ou le décalage entre vos attentes, représentations et la réalité du terrain.

Évaluation

Le dossier « projet personnel et professionnel » fait l'objet d'une validation et donne lieu à l'attribution de crédits ECTS dans le cadre du semestre 4 de licence.

La note reçue prend en compte :

- l'assiduité aux séances : 1 h avec Cap Avenir et 5h30 avec l'enseignant·e (points de pénalités en cas d'absence non justifiée).
- la séance de présentation orale
- la synthèse écrite

Les étudiant·es inscrit·es en bloqué doivent prendre contact avec l'enseignant·e responsable de semestre ou d'année.

Attention : Pas d'examen de rattrapage

SEMESTRE 5 (30 ECTS) RESPONSABLE : M. L. TRACY

Il est indispensable de lire les ouvrages au programme pour la rentrée.

| |
|---|
| BLOC 1 – COMPRENDRE, ANALYSER ET PRODUIRE UN DISCOURS ORAL OU ÉCRIT DE ET VERS L'ANGLAIS |
|---|

***GRAMMAIRE** (24h CM, 12h TD) (RD)

Cours dispensé en français. Après une brève mise en contexte de la grammaire énonciative dans la linguistique anglaise, le cours sera consacré à l'étude du groupe verbal dans une perspective énonciative : verbes, auxiliaires, temps, aspects, modalités. Il s'agira pour l'étudiant·e de développer des compétences de linguiste dans une approche à la fois théorique et pratique de l'étude de faits de langue contextualisés. À partir d'invariants sémantiques définis, une analyse critique et comparée devrait permettre l'émergence et la justification de valeurs en contexte.

Bibliographie :

- ADAMCZEWSKI Henri & GABILAN Jean Pierre, *Les clés de la grammaire anglaise*, Armand Colin, Paris, 2005.
- BOUSCAREN Janine, *Initiation à une grammaire de l'énonciation*, Ophrys, Paris, 1993.
- LAPAIRE Jean-Rémi & ROTGE Wilfrid, *Réussir le commentaire grammatical de textes CAPES / Agrégation Anglais*, Ellipses, Paris, 1992.

***PHONÉTIQUE** (12h TD) (OG)

-Objectif : Permettre aux étudiant·es d'améliorer leurs compétences dans le domaine de la langue orale en

anglais par la pratique de la prise de parole et par un travail sur les principales règles de phonétique et de phonologie.

-Activités en laboratoire de langues : débats, jeux de rôles, présentations orales, entraînement à la lecture à voix haute, exercices de phonétique et de phonologie.

***EXPRESSION ORALE AVEC LECTEUR** (12h TP) (E. Gambrill)

***THÈME** (12h TD) (LT)

Traduction de textes littéraires modernes.

***VERSION** (12h TD) (CJ)

Traduction de textes littéraires modernes.

| |
|--|
| BLOC 2 – ANALYSER DES DOCUMENTS LITTÉRAIRES, HISTORIQUES OU CULTURELS EN LIEN AVEC LE CONTEXTE ANGLOPHONE |
|--|

***LITTÉRATURE GB & MÉTHODOLOGIE** (36h CM, 12h TD) (YD, FRP, ASL)

L'étudiant·e suit les cours magistraux suivants :

9h de littérature GB 16^{ème} siècle, lors de la première moitié du semestre 5 ; 9h de littérature GB 18^{ème} siècle, lors de la seconde moitié du semestre 5 ; 9h de littérature GB 19^{ème} siècle, lors de la première moitié du semestre 5 ; 9h de littérature GB 20^{ème} siècle, lors de la seconde moitié du semestre 5. Les ouvrages sont à lire avant le début des cours.

IL EST INDISPENSABLE D'AMENER LE LIVRE A CHAQUE CM ET TD.

1/ Littérature GB 16^{ème} siècle (9h CM) (YD)

- William Shakespeare, *King Lear* (libre choix d'édition).

Consulter le site http://myrocketbook.com/?q=videos/king_lear

2/ Littérature GB 18^{ème} siècle (9h CM) (ASL)

- Jonathan Swift. *Gulliver's Travels* [1726]. (Edition fortement recommandée: Oxford: Oxford World's Classics, 2008).

3/ Littérature GB 19^{ème} siècle (9h CM) (FRP)

- Dickens, *Great Expectations*, 1861, (édition recommandée Norton Critical Edition, 1999)

4/ Littérature GB 20^{ème} siècle (9h CM) (FRP)

-D.H. Lawrence, *Women in Love*, 1920 (édition recommandée Penguin Books, 2000)

5/ Méthodologie de la dissertation (12h TD)

L'étudiant·e suit un TD 16^{ème}-18^{ème} de 6h (YD, ASL) et un TD 19^{ème} -20^{ème} de 6h (FRP) où sont dispensés des conseils méthodologiques et un entraînement à l'exercice de la dissertation qui correspond à l'examen du CM. Le TD ne donnera pas lieu à une évaluation spécifique.

***CIVILISATION GB & MÉTHODOLOGIE** (24h CM, 12h TD) (ABL, CJ)

CM : Les institutions britanniques : système parlementaire et histoire de l'Église

1/ Le système parlementaire britannique (12h CM) (ABL)

L'objectif du cours sera de comprendre le rôle de la « Mère des Parlements » au Royaume-Uni et, en particulier, l'articulation entre monarchie et démocratie parlementaire. Les leçons porteront sur le parlement, la monarchie, le gouvernement, les systèmes électoral et juridique, ainsi que la décentralisation qui a conduit à l'émergence de nouveaux nationalismes et au Brexit. Les travaux dirigés liés à ce cours porteront sur des exercices pratiques.

Bibliographie : Sarah Pickard, *Civilisation britannique – British civilisation* (bilingue), Paris, Pocket,

Collection langues pour tous, dernière édition disponible à privilégier.

2/ “Church History, early and late.” (12h CM) (CJ)

Bibliographie :

- H. Picton, *Histoire de l'Église d'Angleterre*, Ellipses, 2006. ISBN 2-7298-2746-3
- Diarmid MacCulloch, *Reformation*, Penguin, 2003, ISBN 0-140-28534-2

3/ TD : (12h TD) (ABL, CJ)

Travaux sur documents fournis par les enseignant·es.

*ÉTUDES CULTURELLES (12h CM, 12h TD) (YD)

Ce cours sera consacré à la période élisabéthaine et à sa relecture de la culture classique (Aristote, Porphyre, Sénèque, Platon, ...) en insistant sur les conséquences sémantiques et stylistiques de cette relecture aboutissant souvent à un syncrétisme culturel. Les textes classiques seront étudiés par extraits, dans leur version anglaise, téléchargeables sur l'ENT ou distribués en cours.

- Sydney, In *Defense of Poetry* et la Rhétorique d'Aristote
- Shakespeare *Julius Caesar*, l'éthique à Nicomaque d'Aristote et la pensée de Sénèque
- Queen Elizabeth I et sa traduction de *La Consolation de la philosophie* de Boetius
- Les mythes d'Hercule relus par la Renaissance et *Antony and Cleopatra* de Shakespeare
- *La République* et *Le Banquet* de Platon et *Utopia* de Thomas More
- Le mythe de l'Atlantide rapporté par Platon et *New Atlantis* de Sir Francis Bacon

BLOC 3 – IDENTIFIER UN QUESTIONNEMENT SPÉCIFIQUE AU SEIN DU CHAMP DISCIPLINAIRE (AU CHOIX)

L'étudiant·e choisit un des quatre enseignements proposés au sein de l'UE

1) LITTÉRATURE et CINÉMA (24h TD) (FPR, YD)

1/ (12h TD) (YD)

Initiation à l'analyse cinématographique à travers un travail sur les adaptations filmiques de romans.

Ex. *Les Amants du Nouveau Monde* (*The Scarlet Letter*).

2/ (12h TD) (FPR)

Œuvres étudiées :

Roman: *The Hours* de Michael Cunningham, London: Fourth Estate, 1999.

Film: *The Hours* de Stephen Daldry, 2002. Film américano-britannique adapté du roman de Cunningham, sur un scénario de David Hare, avec Meryl Streep, Nicole Kidman, Julianne Moore, Ed Harris, Clare Danes.

Lecture supplémentaire vivement recommandée : *Mrs Dalloway* de Virginia Woolf, London: The Hogarth Press, 1925.

2) CIVILISATION GB (24h TD) (ABL) (CJ)

1/ **Greater London** (12h TD) (ABL)

À l'aide de documents d'actualité, ce cours analysera le développement du Grand Londres dans ses dimensions historique, géographique et économique. L'objectif du cours sera de comprendre l'importance stratégique de la plus grande ville européenne.

Manuel : Edward Denison, *3 minutes pour comprendre les multiples visages de Londres*, Courrier Du Livre - juin 2017.

2/ **Tudor England** (12h TD) (CJ)

Bibliographie :

- John Guy, *Tudor England*, Oxford University Press, 1990, ISBN 0-19-285213-2
- Danièle Frison, *Le schisme d'Henri VIII*, Ellipses, 2004, ISBN 2-7298-2079-5

3) LINGUISTIQUE (24h TD) (OG)

Il s'agit d'étudier les différentes branches et quelques grands courants de la linguistique en explorant la façon dont ils peuvent aider à la compréhension et/ou l'interprétation du langage et de son rapport à l'humain et à la société. Nous travaillerons sur les grands principes en sociolinguistique, linguistique historique, morphologie, phonologie et pragmatique.

Bibliographie :

- GLAIN Olivier, *Variations et changements en langue anglaise. Évènements historiques, perspectives humaines et sociales*, Saint-Étienne, Presses Universitaires de Saint-Étienne, 2020.

L'HÔTE Émilie, "Introduction à la sociolinguistique", La Clé des Langues, article disponible en ligne sur : http://cle.ens-lyon.fr/plurilingues/introduction-a-la-sociolinguistique-42309.kjsp?RH=CDL_ANG000000

Lecture complémentaire conseillée :

- TRUDGILL Peter, *Sociolinguistics. An introduction to language and society*, London, Penguin Books, 2000

4) TRADUCTION ORALE (24 h TD) (RD, AM)

1/ Lexicologie (12h TD) (RD)

Épreuve: 10-15 questions ou analyse lexicale texte 20 lignes.

Bibliographie : Jean Tournier, *Précis de lexicologie anglaise* (Nathan, 1988) : OBLIGATOIRE.

2/ Production (12 h TD) (AM)

Ce cours, dispensé en laboratoire de langues, permet aux étudiant-es de construire leurs compétences en traduction orale (consécutive et simultanée). Les supports à traduire sont très variés (extraits de conférences, débats, interviews, exposés, journaux télévisés, documentaires, extraits de films). La pratique quotidienne des médias en anglais et en français est considérée comme nécessaire.

Bibliographie :

TOURNIER Jean, *Précis de lexicologie anglaise*, Nathan, 1988.

HUART Ruth, *Nouvelle grammaire de l'anglais oral*, Ophrys, Paris, 2010.

BOUSCAREN - MOUNOLOU – REY, *Le mot et l'idée anglais 2*, 2012.

BLOC 4 – DÉVELOPPER DES COMPÉTENCES COMPLÉMENTAIRES AU DOMAINE DISCIPLINAIRE

1) Option « Professeur des Écoles »

Histoire du système éducatif (18 CM)

Mathématiques (18 TD)

2) Option « Professeur de Collège et Lycée »

Histoire de la didactique des langues (24 TD)

3) Option FLE (Français Langue Étrangère)

Histoire de la didactique du FLE (24 TD)

Phonétique et phonologie pour le FLE (24 TD)

Apprentissage d'une langue nouvelle

4) Option « Littérature française et comparée » (2 cours)

5) Option « Littérature française et comparée » (1 cours) + « Langue vivante B »

6) Humanités numériques

Initiation aux humanités numériques (18 TD)

Initiation aux outils et pratiques en humanités numériques (18 TD)

BLOC 5 – IDENTIFIER LE PROCESSUS DE PRODUCTION, DE DIFFUSION ET DE VALORISATION DES SAVOIRS

***INITIATION À LA RECHERCHE ET JOURNÉES D'ÉTUDES / SÉMINAIRES**

***PASSAGE CERTIFICATION PIX**

**SEMESTRE 6 (30 ECTS)
RESPONSABLE : M. L. Tracy**

Il est indispensable de lire les ouvrages au programme pour le début du semestre.

BLOC 1 – COMPRENDRE, ANALYSER ET PRODUIRE UN DISCOURS ORAL OU ÉCRIT DE ET VERS L'ANGLAIS

***GRAMMAIRE**

1. 24h CM (OG)

En CM, le cours a pour objectif de mettre en place les connaissances nécessaires à l'explication grammaticale de faits de langue extraits de textes authentiques en anglais. En s'appuyant sur les données théoriques de la linguistique énonciative, il s'agira de mettre en évidence tant les effets de sens liés aux contextes d'apparition que les valeurs fondamentales associées aux marqueurs étudiés. Au programme du S6 : l'étude du groupe nominal et la subordination.

2. 12h TD (H. Stevens)

En TD, il s'agira d'employer à bon escient les articles, quantifieurs, démonstratifs, constructions à plusieurs noms, subordonnées relatives et subordonnées nominales dans le cadre d'exercices de thème, mais surtout de développer une méthodologie de l'explication grammaticale propre à analyser des faits de langue.

Lectures recommandées :

- LAPAIRE Jean-Rémi & ROTGE Wilfrid. *Réussir le commentaire grammatical de textes. CAPES / Agrégation Anglais*, Paris, Ellipses, 1992.
- BOUSCAREN Janine, *Linguistique anglaise. Initiation à une grammaire de l'énonciation*, Gap, Ophrys, 1991.
- ADAMCZEWSKI Henri & GABILAN Jean-Pierre, *Les clés de la grammaire anglaise*, Paris, Armand Colin, 1992.

***PHONÉTIQUE (15h TD) (OG) : phonologie et expression orale**

- Objectif : Permettre aux étudiant·es d'améliorer leurs compétences dans le domaine de la langue orale en anglais par la pratique de la prise de parole et par un travail sur les principales règles de phonétique et de phonologie.

- Activités en laboratoire de langues : débats, jeux de rôles, présentations orales, entraînement à la lecture à voix haute, exercices de phonétique et de phonologie.

***EXPRESSION ORALE AVEC LECTEUR (12h TP) (A. Hoang)**

***THÈME (12h TD) (LT)**

Traduction de textes littéraires modernes.

***VERSION (12h TD) (CJ, FRP)**

| |
|--|
| BLOC 2 – ANALYSER DES DOCUMENTS LITTÉRAIRES, HISTORIQUES OU CULTURELS EN LIEN AVEC LE CONTEXTE ANGLOPHONE |
|--|

***LITTÉRATURE US & MÉTHODOLOGIE** (36h CM, 12h TD) (SC, AV)

L'étudiant·e suit les cours magistraux suivants : deux cours de 9h de littérature US 19ème siècle et deux cours de 9h de littérature US 20ème siècle. Les ouvrages sont à lire avant le début des cours.

1/ Littérature US 19è (18 h CM) (SC)

- Nathaniel Hawthorne, *The Scarlet Letter*, 1850. Édition fortement conseillée pour un suivi plus aisé du cours : Dover Thrift Editions.
- Stephen Crane, *Maggie: A Girl of the Streets*, 1892. Édition : Penguin Classics, 2000.

2/ Littérature US 20è (18h CM) (SC, AV)

- Toni Morrison, *Song of Solomon*, 1977.
- Don DeLillo, *White Noise*, 1984.

3/ Méthodologie de la dissertation (12h TD) (SC, AV)

L'étudiant·e suit un TD 19ème siècle et un TD 20ème siècle où sont dispensés des conseils méthodologiques et un entraînement à l'exercice de la dissertation qui correspond à l'examen du CM de littérature US. Le TD ne donnera pas lieu à une évaluation spécifique mais prépare à celle du CM.

***CIVILISATION US & MÉTHODOLOGIE** (24h CM, 6h TD) (EB, AV)

1/ Amérique moderne, Amérique des paradoxes (1914-1939) (12h CM) (EB)

1. Entre rigueur morale et libération des mœurs.
2. Du Laisser-faire au New Deal.

Objectif : étude d'une période charnière pour les États-Unis sur l'échiquier international du point de vue politique, social et culturel qui préfigure leur hégémonie contemporaine.

Lectures conseillée :

- Frederick Lewis Allen, *Only Yesterday*. New York : Harper Perennial, (1931). 1994.
- André Kaspi, *Les Américains, I Naissance et essor des Etats-Unis 1607-1945*. Paris : Points, 1986.
- Francis Scott Fitzgerald, « Echoes of the Jazz Age », 1931, *The Crack-Up with Other Pieces and Stories*. London : Penguin, 1965.
- Lucy Moore, *Anything Goes: A Biography of the Roaring Twenties*. London: Atlantic Books, 2008.
- Norton, Katzman, Escott, Chudacoff, Paterson and Tuttle, *A History of the United States: A People and a Nation*. Houghton Mifflin Co, 1996.

2/ États-Unis contemporains (12h CM) (AV)

Épreuve : dissertation de civilisation par répartition des sujets.

3/ Méthodologie (6h TD) (AV)

Ce TD ne donne pas lieu à une évaluation spécifique mais prépare à celle du CM.

***ÉTUDES CULTURELLES** (12h CM, 9h TD)

1/ CM (12h CM) (LT)

Comment les droits et les libertés établis par les textes fondateurs des États-Unis ont-ils contribué à l'évolution de la société américaine ?

2/ TD (9h TD) (AM)

Expression and repression in the motion picture industry.

BLOC 3 – IDENTIFIER UN QUESTIONNEMENT SPÉCIFIQUE AU SEIN DU CHAMP DISCIPLINAIRE (AU CHOIX)

1) LITTÉRATURE et CINÉMA (24h TD) (FRP, YD)

FRP : Le programme porte sur l'Adaptation filmique de *Orlando: A Biography* (1928) de Virginia Woolf en *Orlando* film de Sally Potter (1992) avec Tilda Swinton.

YD : *A Streetcar Named Desire*

Étude de la version filmique et de la pièce de théâtre

2) CIVILISATION US (24h TD) (AV)

Crises et catastrophes dans l'histoire américaine : enjeux sociaux, politiques et culturels. Une participation active des étudiant-es est essentielle et attendue à chaque cours.

3) LINGUISTIQUE (24h TD)

1/ Phonologie (12h TD) (OG) : Introduction aux principales variétés de l'anglais.

L'objectif principal de ce cours est de proposer une introduction à différents accents de l'anglais tel qu'il est parlé aujourd'hui sur tous les continents (écoute active, description, repérage des différences et des similitudes).

Ouvrage de référence à consulter :

- GLAIN Olivier, *Prononciations du monde anglophone*, Pessac, Presses Universitaires de Bordeaux, 2013.

Pour aller plus loin :

- BRULARD Inès, CARR Philip & DURAND Jacques, *La prononciation de l'anglais contemporain dans le monde. Variation et structure*, Toulouse, Presses Universitaires du Midi, 2015.

2/ Sémantique (12h TD) (LT)

Cours d'introduction à la sémantique référentielle (Frege) et à la logique.

James R. Hurford & Brendan Heasley, *Semantics. A Course Book*, (Cambridge U.P).

4) TRADUCTION ORALE (24 h TD) (OG)

Compréhension et production. Travail en interprétation de liaison/interprétation consécutive et initiation à l'interprétation simultanée. La pratique quotidienne des médias en anglais et français est absolument nécessaire.

BLOC 4 – DÉVELOPPER DES COMPÉTENCES COMPLÉMENTAIRES AU DOMAINE DISCIPLINAIRE

1) Option « Professeur des Écoles »

- Stage de 20h minimum.

- Suivi de stage (10 TD)

2) Option « Professeur de Collège et Lycée »

- Outils et méthodes pour l'enseignement des langues (24 TD)

3) Option FLE (Français Langue Étrangère)

- Actualité de la didactique du FLE (24 TD)

- Morphologie et syntaxe pour le FLE (24 TD)

4) Option « Littérature française et comparée » (2 cours)

5) Option « Littérature française et comparée » (1 cours) + « Langue vivante B »

6) Humanités numériques

- Méthodes et outils en humanités numériques (18 TD)

| |
|---|
| BLOC 5 – IDENTIFIER LE PROCESSUS DE PRODUCTION, DE DIFFUSION ET DE VALORISATION DES SAVOIRS (AU CHOIX) |
|---|

***INITIATION À LA RECHERCHE ET JOURNÉES D'ÉTUDES / SÉMINAIRES**

Ce module invite les étudiants et étudiantes à se rendre à une manifestation scientifique (un colloque, un séminaire ou une journée d'études), à l'UJM ou dans une autre université, afin de rendre compte, sous la forme d'une synthèse structurée, de l'intervention de votre choix. Il est toutefois demandé que l'intervention choisie relève de disciplines propres à notre faculté ALL, à savoir les arts, les lettres et les langues. Le travail attendu consiste en **une synthèse de 1300 à 1500 mots qui peut être écrite en anglais ou en français** (selon la langue dans laquelle où l'intervention a eu lieu) et se compose d'une introduction, d'un développement et d'une conclusion.

Il ne s'agit pas de résumer seulement un propos mais de faire apparaître le contexte dans lequel l'intervention s'inscrit tout comme la démarche ou les outils méthodologiques adoptés ainsi que les conclusions tirées. Enfin, il est utile de mentionner les raisons qui ont pu motiver le choix de rendre compte de cette intervention et, le cas échéant, de suggérer les éventuelles résonances avec un futur projet de mémoire.

Etant donné qu'il s'agit d'une initiation au monde de la recherche universitaire, sont à exclure les interventions qui ne relèvent pas de colloques/journées d'études/séminaires organisés par une université ou un laboratoire de recherche.

Le travail est à rendre début avril et sera corrigé par un enseignant ou enseignante de Licence 3 dont le nom sera précisé au S6.

ou

***PPP3**

OPTION PRÉPROFESSIONNALISANTE L3 LETTRES & LLCER INITIATION À L'ENSEIGNEMENT DU PREMIER DEGRÉ

Semestre 5

CM 18 h, « Histoire du système éducatif », M. Masson

Ce cours consistera en une sensibilisation au(x) métier(s) de l'enseignement en les présentant dans le détail et en abordant les différentes perspectives d'évolution. Il s'agira de construire une vision pragmatique et réaliste et d'aborder des questions éducatives du point de vue de l'enseignant. Pour cela nous examinerons le métier d'enseignant sous différents angles (institutionnels, sociologique, psychologique, éthique...)

Contrôle des connaissances : travail à la maison ; rattrapage : un oral.

TD 18 h, Mathématiques, Mme Canon

Contrôle des connaissances : continu : un écrit 1h (coef. 1) + un terminal écrit 1h (coef. 2)

Bloqué : écrit 1 h ; Rattrapage : écrit 1 h

Semestre 6

Stage d'observation dans l'enseignement maternelle et primaire d'une durée minimale de 20 heures. L'étudiant·e doit trouver lui-même son lieu de stage.

Pièces à fournir obligatoirement avec l'imprimé de convention de stage : attestation d'assurance à responsabilité civile (voir la rubrique « précisions importantes » ci-dessous).

TD (10 h), 1 ou 2 groupes, Mme Pujolas

Le TD vise l'accompagnement méthodologique du stage et de la rédaction du rapport.

La présence aux séances de TD est obligatoire sauf dérogation exceptionnelle à motiver auprès de l'enseignant·e responsable et auprès du service Scolarité (dépôt d'une pièce justificative originale). Trois absences non justifiées autorisent l'enseignant·e à ne pas accepter le rapport de stage.

Rapport de stage : il devra être déposé auprès du service de Scolarité, avant la date limite indiquée par l'enseignant·e en accord avec l'administration. Il fait environ 10 pages, comporte une partie descriptive, une partie documentaire et une partie d'analyse. Il doit respecter les règles du travail universitaire (pagination, sommaire, bibliographie, police et interligne, page de couverture, règles de citation). Le « cahier des charges » sera présenté en TD.

Contrôle des connaissances :

- le rapport de stage est noté par l'enseignant·e responsable du TD. Il devra être établi en deux exemplaires : le premier réservé à l'enseignant·e puis archivé à l'Université, le second conservé par l'étudiant·e.

- Valeur : **2 à 4 crédits ECTS selon les filières**

- Pas de session de rattrapage

Responsable de l'option : M. Julien MASSON

✉ : julien.masson@univ-lyon1.fr

Secrétariat administratif : Mme Annette COMPEAU (Service de la scolarité)

Précisions importantes sur le stage

Un stage d'observation

Lorsqu'il/elle est accueilli·e dans un établissement d'enseignement, l'étudiant·e stagiaire n'est pas censé·e « faire la classe ». Dans les faits, cela peut se produire avec un petit groupe d'élèves ; dans ce cas, l'enseignant·e titulaire doit **toujours** être présent·e à ses côtés, dans la même salle que lui/elle. Tout cela ne vaut pas pour les stages de soutien scolaire ou aide aux devoirs, qui sont, par définition, des stages d'action.

Temporalité

Le stage a lieu pendant le semestre 6, sa durée minimale est de 20 heures. Les horaires sont fixés par accord entre le stagiaire et le maître de stage. Ils doivent apparaître sur la convention de stage.

Procédure administrative :

La convention de stage est établie par l'étudiant·e (espace numérique MyUJM), en quatre exemplaires, à signer et faire signer par l'établissement ou l'organisme de stage, puis à remettre au service scolarité pour signature du directeur : un exemplaire pour l'étudiant·e (utilisable pour attestation lors de candidatures ultérieures), un pour l'établissement de stage, un pour le Service de Scolarité, un pour archivage en dernière page du rapport (dont, pour ce dernier cas, partie de bilan réservée au « maître de stage »).

PARCOURS PCL : PROFESSEUR DE COLLÈGE ET DE LYCÉE

Il se déroule sur les **semestres 5 et 6** de la licence (soit les 2 semestres de la 3^è année de licence) et s'adresse à tout·e étudiant·e désirant s'orienter plus tard vers les concours de l'enseignement, CAPES et agrégation, par l'INSPE.

Il comporte une première UE, au semestre 5, qui situe l'enseignement des langues (français et autres langues) dans une perspective historique.

Il s'adresse à tout·e étudiant·e de licence LLCER.

Semestre 5 PCL

| Bloc | CM | TD | Régime continu | Régime bloqué | Seconde chance | Ects 2 | Coef. |
|---------------------------------------|----|----|-----------------------|-----------------------|----------------------|--------|-------|
| Histoire de la didactique des langues | | 24 | Examen terminal 2h | Examen terminal 2h | Ecrit terminal 2h | | 1 |

Semestre 6 - PCL

| Bloc | CM | TD | Régime continu | Régime bloqué | Seconde chance | Ects 2 | Coef. |
|--|----|----|----------------|---------------|--------------------|--------|-------|
| Outils et méthodes pour l'enseignement des langues 1. Cours d'initiation 2. Observation des classes : - Stage d'observation (15 h) - Rapport écrit | | 24 | dossier | dossier | Reprise du dossier | | 1 |

Semestre 5

UE 1 : *Histoire de la didactique des langues*

Grâce Ranchon, 24 h (1 groupe)

Objectifs

- Posséder la terminologie en didactique des langues au travers d'une étude de l'évolution des courants méthodologiques depuis les origines jusqu'à aujourd'hui.
- Mener une réflexion sur les ruptures et les continuités qui ont émaillé l'histoire de la didactique des langues.

Contenu

- Définition des concepts : enseignement, apprentissage, méthode, méthodologie, didactique, pédagogie, compétences, objectifs, interculturel, etc.
- Les méthodologies : traditionnelle, directe, active, audio-orale, audio-visuelle, approche communicative, approche actionnelle, approches plurielles, etc.

Méthodologie

Les cours proposeront alternativement des contenus théoriques, des études de textes de référence et de manuels de langue.

Évaluation

Examen final (contrôle continu, bloqué et rattrapage) : écrit de 2 h portant sur le cours.

Bibliographie

BARTHELEMY F., GROUX D., PORCHER L., 2011, *Le français langue étrangère*, Paris, L'Harmattan, Coll. Cent mots pour.

- CUQ J.-P., GRUCA I., 2002, *Cours de didactique du français langue étrangère et seconde*, Grenoble, PUG.
- CYR P., 1998, *Les stratégies d'apprentissage*, Paris, CLE international.
- GALISSON R., 1980, *D'hier à aujourd'hui la didactique générale des langues étrangères*, Paris, CLE International.
- GERMAIN C., 1993, *Evolution de l'enseignement des langues : 5000 ans d'histoire*, Paris, CLE International.
- MARTINEZ P., 1996, *La didactique des langues étrangères*, Paris, PUF, « Que sais-je ? », n° 3199.
- PUREN C., 1988, *Histoire des méthodologies de l'enseignement des langues*, Paris, CLE International.

Semestre 6

UE 2, Initiation à la didactique des langues et des cultures

Sandra Romc, 24 h (1 groupe)

Présentation

La Faculté ALL propose à l'ensemble des licences un parcours pré-professionnel d'initiation aux métiers de l'enseignement, intégré au cursus des *Licences de langues vivantes LCE (allemand, anglais, espagnol, italien)*. Dans ce cadre, le Département de Français langue étrangère, qui dispose d'une expertise en didactique générale des langues et des cultures, assure un cours ou UE de pré-professionnalisation « Initiation à la didactique des langues et des cultures » d'une valeur de 6 crédits, à suivre au semestre 6 d'année de Licence LCE.

Public

Cette UE s'adresse **exclusivement** aux étudiant·es des Départements de langues vivantes étrangères de la Faculté ALL (anglais, espagnol, italien) projetant de s'orienter vers l'enseignement de leur langue étrangère de spécialité en collège ou lycée, et donc de préparer le CAPES ou l'Agrégation correspondants.

Objectifs

Cette UE vise à apporter une première sensibilisation et des bases qui seront utiles pour la préparation à l'épreuve pré-professionnelle de l'oral du CAPES, ainsi que pour les observations sur le terrain organisées dans le cadre de cette préparation par les ESPE.

Elle peut être présentée au titre du seul « parcours pré-professionnel d'initiation aux métiers de l'enseignement » des licences LCE, mais elle constituera aussi une bonne introduction à la didactique des langues pour les étudiant·es qui souhaitent par la suite préparer l'option FLE de Licence ou s'inscrire dans un des deux parcours de la mention « Didactique des langues » de Master proposés par le département de FLE : « Ingénierie des Formations, Plurilinguisme et Interculturel » ou « Sociodidactique, Contacts des langues et des cultures ». On trouvera sur le site de l'université, en cliquant sur le lien « Présentation des formations du Département de FLE », une présentation détaillée de ces formations.

Contenus et méthodologie

Cette UE se compose d'apports théoriques concernant la didactique des langues et des cultures (« cours d'initiation » de 24 heures), ainsi que d'un stage d'observation sur le terrain (15-20 heures) donnant lieu à un rapport écrit (de 20 pages environ hors annexes). Il s'agit d'une UE « interlangues » : le cours d'initiation portera sur la didactique générale des langues - même si bien entendu pourront être comparées, sur tel ou tel point, les traditions didactiques des différentes langues -, et les étudiant·es seront invité·es à apporter en cours des observations dans des classes de langues vivantes différentes, à des niveaux différents, de l'enseignement primaire ou secondaire, pour offrir au groupe des éléments de comparaison et de réflexion.

Evaluation

Les observations et la rédaction du rapport de stage correspondant sont obligatoires.

Le rapport de stage d'observation, thématique et problématisé, est la seule évaluation de cette UE. Il est en relation étroite avec les 24 heures de cours d'initiation : il s'agit pour l'étudiant·e de montrer qu'il/elle est capable de recueillir systématiquement des données d'observation ciblées et de les présenter rationnellement en réutilisant à cet effet les concepts et modèles présentés et travaillés pendant le cours.

Le rapport de stage vérifiera, par l'analyse des observations, l'appropriation des données théoriques du cours.

OPTION LICENCE FLE

Elle s'adresse aux étudiant·es de licence de Langues Vivantes (départements de LCL) et peut s'intégrer dans leur 3^e année de licence, **semestres 5 et 6**.

Elle comprend 5 UE réparties sur les semestres 5 et 6 : « *Histoire de la didactique du FLE* », « *Apprentissage d'une langue nouvelle* » et « *Phonétique et phonologie pour l'apprentissage du FLE* » au semestre 5 ; « *Actualité de la didactique des langues* » et « *Morphologie et syntaxe pour l'enseignement du FLE* » au semestre 6.

Semestre 5 FLE

| Bloc | CM | TD | Régime continu | Régime bloqué | Seconde chance | Ects 4 | Coef. |
|---|----|----|------------------------------|----------------------------|----------------------------|--------|-------|
| Histoire de la didactique du FLE | | 24 | Travaux en cours de semestre | Travail en fin de semestre | Ecrit terminal 2h | | 1 |
| Phonétique et phonologie pour l'enseignement du FLE | | 24 | Travaux en cours de semestre | Travail en fin de semestre | Ecrit terminal 2h | | 1 |
| Apprentissage d'une langue nouvelle | | 24 | Oral Et journal de bord | Oral Et journal de bord | Oral Et journal de bord | | 1 |

Semestre 6 - FLE

| Bloc | CM | TD | Régime continu | Régime bloqué | Seconde chance | Ects 4 | Coef. |
|---|----|----|------------------------------|----------------------------|-------------------|--------|-------|
| Actualité de la didactique du FLE | | 24 | Travaux en cours de semestre | Travail en fin de semestre | Ecrit terminal 2h | | 1 |
| Morphologie et syntaxe pour l'enseignement du FLE | | 24 | Travaux en cours de semestre | Travail en fin de semestre | Ecrit terminal 2h | | 1 |

Semestre 5

UE 1 – Histoire de la didactique du FLE

Céline Jeannot Piétroy, 24h (1 groupe)

Objectifs

- Posséder la terminologie en didactique des langues au travers d'une étude de l'évolution des courants méthodologiques depuis les origines jusqu'aux années soixante-dix.
- Mener une réflexion sur les ruptures et les continuités qui ont émaillé l'histoire de la didactique des langues.
- Mener une réflexion sur les stratégies d'enseignement / apprentissage d'une langue nouvelle.

Contenu

- Définition des concepts : enseignement, apprentissage, méthode, méthodologie, didactique, pédagogie, compétences, objectifs, etc.
- Les méthodologies : traditionnelle, directe, active, audio-orale, audio-visuelle.

Méthodologie

Les cours proposeront alternativement des contenus théoriques, des études de textes de référence et de manuels de langue.

Évaluation

L'étudiant·e devra passer les deux évaluations suivantes :

- examen terminal (contrôle continu, bloqué et rattrapage) : écrit de 2 h portant sur le cours.

– rédaction d'une synthèse du « journal de bord » portant sur l'expérience d'apprentissage de la langue nouvelle (contrôle continu, bloqué et rattrapage).

Bibliographie

BARTHELEMY F., GROUX D., PORCHER L., 2011, *Le français langue étrangère*, Paris, L'Harmattan, Coll. Cent mots pour.

CUQ J.-P., GRUCA I., 2002, *Cours de didactique du français langue étrangère et seconde*, Grenoble, PUG.

CYR P., 1998, *Les stratégies d'apprentissage*, Paris, CLE international.

GALISSON R., 1980, *D'hier à aujourd'hui la didactique générale des langues étrangères*, Paris, CLE international.

GERMAIN C., 1993, *Evolution de l'enseignement des langues : 5000 ans d'histoire*, Paris, CLE International.

MARTINEZ P., 1996, *La didactique des langues étrangères*, Paris, PUF, « Que sais-je ? » n° 3199.

PUREN C., 1988, *Histoire des méthodologies de l'enseignement des langues*, Paris, CLE international.

UE 2 – Apprentissage d'une langue nouvelle :

24h (2 groupes)

Objectifs

- Se confronter à l'apprentissage d'une langue lointaine et nouvelle pour l'étudiant·e.
- Mener une réflexion sur ses propres stratégies d'apprentissage et sur les stratégies d'enseignement mobilisées par l'enseignant·e.

Contenu

- Découverte et étude de la langue et de la culture cibles.

Méthodologie

Les cours seront principalement centrés sur l'oral. Ils proposeront une approche interactive de la langue et de la culture cibles.

Évaluation

- Examen oral dans la langue nouvelle (contrôle continu et rattrapage, pas d'examen bloqué).

UE 3 – Approches linguistiques du FLE : phonétique et phonologie

Grâce Ranchon, 24h (2 groupes)

Objectifs

- Situer une des disciplines-sources de la didactique du FLE/S – la linguistique – à partir des modèles véhiculés dans les manuels de langue et, plus spécifiquement, dans le domaine de la phonétique et de la phonologie.
- Découvrir les caractéristiques articulatoires et acoustiques des sons du français.
- Décrire le système phonologique du français et ses variations locales.

Contenus

- Introduction à une discipline-source en didactique du FLE/S : la linguistique générale. Présentation de quelques concepts-clés de la discipline.
- Eléments de phonétique articulatoire. L'appareil phonatoire, le classement des sons du français. La transcription phonétique à l'aide de l'Alphabet Phonétique International.
- Eléments de phonétique acoustique. Les caractéristiques acoustiques des sons. Initiation à l'analyse acoustique de la parole.
- Eléments de phonologie et de prosodie, initiation à la variation.

Méthodologie

Les cours feront alterner exposés magistraux et travaux dirigés.

Evaluation

Examen terminal (contrôle continu, bloqué et rattrapage) : écrit de 2 h portant sur le cours.

Bibliographie

- CALBRIS, G., & MONTREDON, J., 1986, *Des gestes et des mots pour le dire*, Paris, Clé international.
- CARTON F., 1974, *Introduction à la phonétique du français*, Paris, Dunod.
- CHAMPAGNE-MUZAR C., BOURDAGES J., 1998, *Le point sur la phonétique*, CLE International « Didactique des langues étrangères ».
- CHISS J.-L., FILLIOLET J., MAINGUENEAU D., 2001, *Introduction à la linguistique française* (I, II), Paris, Hachette Supérieur « Les fondamentaux ».
- DETEY S., DURAND J., LAKS B., LYCHE C. (eds.), 2010, *Les variétés du français parlé dans l'espace francophone : ressources pour l'enseignement*, Paris, Ed. Ophrys.
- GADET F., 2006, *La variation sociale en français*, Paris, Ophrys.
- LANDERCY A., RENARD R., 1977, *Éléments de phonétique*, Bruxelles, Didier, Centre International de phonétique appliquée.
- LAURET B., 2007, *Enseigner la prononciation du français : questions et outils*, Paris, Hachette FLE.
- LEON M., LEON P., 2007, *La prononciation du français*, Paris, Armand Colin « La collection universitaire de poche ».
- LEON P., 2011, *Phonétisme et prononciations du français*, Paris, Armand Colin.
- MUNOT P., NEVE F.-X., 2002, *Une introduction à la phonétique : manuel à l'intention des linguistes, orthophonistes et logopèdes*, Liège, Editions du CEFAL.
- PAVEAU M.-A., SARFATI G.-E., 2003, *Les grandes théories de la linguistique. De la grammaire comparée à la pragmatique*, Paris, Armand Colin « U ».
- VAISSIERE J., 2011, *La phonétique*, Paris, PUF.

Semestre 6

UE 4 – Actualité de la didactique des langues

Céline Jeannot Piétroy 24h (2 groupes)

Objectifs

- Retracer l'évolution des méthodologies en didactique des langues et du français langue étrangère des années 1970 jusqu'aux avancées les plus récentes.
- Développer des outils pour l'analyse de manuels de langue.

Contenu

- Travail sur les concepts : communicatif, éclectisme, notionnel, fonctionnel, actionnel, etc.
- Les travaux du Conseil de l'Europe pour l'enseignement et l'apprentissage des langues : Niveau Seuil, Cadre européen commun de référence pour les langues, etc.
- Analyse de courants méthodologiques récents (approches plurielles) et de leurs influences sur l'enseignement/apprentissage du FLE.

Méthodologie

Les cours proposeront alternativement des contenus théoriques, des études de textes de référence et de manuels de langue ainsi qu'une réflexion sur les outils pour la classe de langue.

Évaluation

Examen terminal (contrôle continu, bloqué et rattrapage) : écrit de 2 h portant sur le cours.

Bibliographie

- BÉRARD E., 1991, *L'approche communicative*, Paris, Clé International.
- BOURGUIGNON, C., 2006, « De l'approche communicative à l'approche communic-actionnelle : une rupture épistémologique en didactique des langues-cultures », *Synergie Europe*, n° 1, p.58-73.
- Conseil de l'Europe, 2001, *Cadre européen commun de référence pour les langues : apprendre, enseigner, évaluer*, Paris, Didier.
- Conseil de l'Europe, 2001, *Portfolio européen des langues*, Strasbourg, Conseil de l'Europe.
- PORCHER L., 1995, *Le français langue étrangère*, Paris, Hachette.
- PUREN C., 1994, *La didactique des langues étrangères à la croisée des méthodes : essai sur l'éclectisme*, Paris, Hatier / Didier.
- ROBERT J.-P., ROSEN E., 2010, *Dictionnaire pratique du CECR*, Éditions Orphys.
- VILPOUX C., BLANCHET P., 2015, *Éduquer aux plurilinguismes et à la diversité en contextes*

francophones : démarches et outils, Français et société, n°30, EME Éditions.

UE 5 – Approche linguistique du FLE : morphologie et syntaxe

Céline Jeannot Piétroy 24h (2 groupes)

Objectifs

- Connaitre la différence entre grammaire traditionnelle et grammaires descriptives.
- Utiliser une méthodologie cohérente pour analyser les structures de base du français écrit et oral et réfléchir à la manière de les enseigner.

Contenus

- Les notions de norme et de variation (variations stylistique, sociale, géographique).
- Une méthodologie d'analyse de la phrase simple (syntagme nominal, adjectival, adverbial, verbal) écrite et de l'énoncé oral.
- Première approche des types de phrases.

Méthodologie

Les cours proposeront alternativement des présentations théoriques, des études de cas et une étude de productions d'apprenant-e-s de FLE/S.

Évaluation

Examen terminal (contrôle continu, bloqué et rattrapage) : écrit de 2 h portant sur le cours.

Bibliographie

CUQ J.-P., 2003, *Dictionnaire de didactique en FLE / FLS*, Paris, ASDIFLE / CLE International.

DENIS D., SANCIER-CHATEAU A., 1994, *Grammaire du français*, Paris, Livre de poche.

GALISSON R., COSTE D., 1976, *Dictionnaire de Didactique des Langues*, Paris, Hachette.

LEON P., BHATT P., 2005, *Structure du français moderne : introduction à l'analyse linguistique*, Canadian Scholar Press.

MAINGUENEAU D., 2007, *Syntaxe du français*, Paris Hachette Supérieur.

RIEGEL M., PELAT J.-C., RIOUL R., 1997, *Grammaire méthodique du français*, Paris, PUF.

MASTER EN ANGLAIS

(BAC + 5)

Le département d'études anglophones propose un double cursus : Études Anglophones (ex-recherche) et Enseignement du second degré (MEEF) avec une mutualisation assez large des enseignements.

Le Master Études Anglophones en Langues Littérature et Civilisations Étrangères & Régionales (LLCER) de l'Université Jean Monnet est structuré selon trois axes: linguistique, littérature et civilisation (à choisir par l'étudiant·e en fonction de son sujet de recherche).

Le master MEEF consiste en une préparation aux concours et à l'enseignement en collègue et lycée.

Une orientation vers le master « Métiers de la Rédaction et de la Traduction » est également possible. Pour toute information, contactez : Stavroula Kefallonitis (stavroula.kefallonitis@univ-st-etienne.fr) et Franck Martin (franck.martin@univ-st-etienne.fr).

Voir le livret spécifique Master ALL.

STAGES & ÉTUDES EN PAYS ANGLOPHONE

Tout·e étudiant·e angliciste qui envisage de poursuivre ses études se doit de passer au minimum un an dans un pays anglophone.

Les délais pour ces dossiers sont assez brefs. Une réunion d'information aura lieu courant octobre.

Les étudiant·es qui sont en stage dans un pays anglophone :

- doivent se renseigner auprès de leur caisse de sécurité sociale avant leur départ.
- ne doivent s'inscrire aux valeurs de licence qui leur manquent qu'à la session de rattrapage.

Les étudiant·es stagiaires, dès leur installation, préviendront par courrier du lieu de leur affectation (comté, ville, école) le professeur responsable des assistant·es.

Assistant·es de français

Les dossiers de candidature à un poste d'assistant·e de français se téléchargent sur le site du Centre International d'Études Pédagogiques (CIEP). Ils ne pourront être validés qu'après une entrevue avec un des enseignants du Département d'Études Anglophones. Le calendrier sera précisé courant novembre (consulter le panneau d'affichage).

Les échanges sont organisés par le Centre International d'Études Pédagogiques (CIEP), Sous-direction des affaires bilatérales (Assistants de langues vivantes), 1, avenue Léon-Journault, 92318 Sèvres cedex et le *Central Bureau for Educational Visits and Exchanges* (Seymour Mews House, Seymour Mews, London, WIH 3PE).

Le candidat doit constituer un dossier avant le stage : il y mentionne son curriculum vitae, ses intérêts artistiques, les sports qu'il pratique ; un professeur lui fait passer ensuite une entrevue au cours de laquelle sont jugées sa motivation, son niveau de langue et l'aptitude à remplir les fonctions d'assistant à l'étranger. Le professeur remplit alors une fiche d'évaluation sur le site du CIEP. C'est le CIEP qui transmet les dossiers aux autorités étrangères auxquelles il appartient de procéder à la nomination de l'assistant qui en est informé directement.

Ces nominations sont faites à des dates variables dans le courant de l'été ; l'étudiant·e nommé·e reçoit un « Certificate of Appointment » nécessaire pour le départ en Grande-Bretagne. Rappelons que l'année scolaire commence début septembre en Angleterre mais mi-août (15-20) en Écosse et se termine en général fin juillet en Angleterre et fin juin en Écosse, l'assistant·e doit remplir ses fonctions pendant toute la durée de cette période. Il est recommandé aux étudiant·es de rester en relation avec les professeurs.

Formalités

L'assistant·e doit être en possession d'un passeport valide pour le Royaume-Uni (à ce jour) et l'Irlande, d'un passeport valide et d'un visa adéquat pour les pays hors Union Européenne. Dès son arrivée dans le pays étranger, l'étudiant·e doit se faire inscrire au D.H.S.S. (au siège le plus proche) afin d'avoir droit aux soins gratuits du N.H.S. Chaque mois, une cotisation à la Sécurité Sociale est prélevée sur son salaire. L'assistant·e ne paie pas d'impôts pendant la durée de son stage. Si, par erreur, cela arrivait, prévenir le secrétariat de son école pour effectuer les démarches nécessaires.

Le premier versement s'effectuant à la fin du premier mois, il est sage d'apporter assez d'argent pour parer aux dépenses d'arrivée.

Fonctions de l'assistant·e

Généralement, l'assistant·e met en application le cours vu avec le professeur et entraîne les élèves à l'oral en français. Au-delà de l'aspect linguistique, l'assistant·e sera généralement considéré·e comme un·e représentant·e de la culture française.

Il/elle assure 12 heures par semaine, soit de 18 à 24 leçons selon leur longueur. Il/elle travaille généralement en petits groupes et doit amener les élèves à s'exprimer. Pour ce faire, il lui est conseillé d'emmener des ouvrages sur la France (histoire, société, littérature), sur la langue française (grammaire, dictionnaire), ainsi que de bons articles de presse. Il/elle pourra par exemple s'abonner à une revue française. Il/elle pourra sélectionner des documents sur des sites Internet français. Parfois, le Directeur de

l'école ou du Département de Langues aide l'assistant et le/la guide dans son travail... et aussi dans son installation. Il peut lui chercher une chambre, un appartement ou même quelquefois lui proposer de vivre avec une famille. Le problème du logement est, en principe, résolu quand l'assistant·e arrive en Grande-Bretagne. Un séjour actif permettra à l'assistant·e de bien connaître la région où il se trouve, et de se familiariser avec les habitants ; il/elle pourra même suivre des cours dans une université voisine. Le service des Affaires Internationales demande à chaque assistant·e de rédiger un rapport sur son stage en langue anglaise.

Conseils pratiques

Si l'assistant·e habite une chambre ou un appartement, il lui est possible de demander une allocation logement à la mairie (bureau des *Rebates* au *Townhall* de la ville dans laquelle l'assistant réside). Cette démarche est parfois possible même si l'assistant·e loge chez une famille (se renseigner et en parler au préalable avec la famille).

Prendre une carte de transport (car ou train), donnant lieu à des réductions importantes sur chaque trajet. À prendre en gare ou agence de voyage. Se renseigner sur les Auberges de Jeunesse.

Un bon conseil : *profitez au maximum de cette année en vivant la langue du pays où vous passez votre stage ; cela signifie qu'il faut s'intégrer parfaitement à votre environnement linguistique et fuir les Français pendant un an. Le véritable assistant est celui qui part seul et qui ne revient en France qu'au bout d'un an. Ce type d'assistant, quand il revient, parle en général un bon anglais.*

L'abandon d'un poste d'assistant dans un pays anglophone constitue une rupture de contrat et peut conduire à la dénonciation des accords sur lesquels reposent les échanges dont bénéficient les étudiant·es.

PROGRAMME ERASMUS :

Étudier en pays anglophone tout en restant dans la structure administrative de l'Université Jean Monnet

Le programme Erasmus + de la Commission de l'Union Européenne a pour but de développer la mobilité étudiante en Europe. Il prévoit l'attribution de bourses aux étudiant·es qui choisissent d'effectuer une partie de leurs études dans une autre université de l'Union Européenne. Les études effectuées hors de France dans le cadre d'Erasmus sont validées dans le diplôme français.

Les établissements d'enseignement supérieur étrangers de langue anglaise qui collaborent avec nous dans ce programme sont la *National University of Ireland* de Maynooth et *University College Cork* en Irlande (réfèrent : M. Digonnet). Pour partir l'an prochain, l'appel à candidature se fera auprès des étudiant·es de S3 en novembre/décembre.

Critères de sélection : les étudiant·es qui candidatent seront sélectionné·es en fonction de leurs résultats et de leur comportement.

Les étudiant·es inscrit·es en LLCER anglais peuvent **préparer un Master 1 Recherche** à l'université de Maynooth en Irlande (3 semestres), ainsi qu'à l'université de La Valette à Malte (1 poste à l'année) sous condition d'admissibilité en Master Études anglophones. Faire acte de candidature avant fin décembre auprès du responsable : M. Digonnet.

Les étudiant.es de la liste sont tenu·es de transmettre aux responsables respectifs un relevé de notes de l'année précédente (2ème année pour les futures maîtrises) plus celles des premiers partiels de contrôle continu, plus un C.V. et une lettre d'intention en français ou en anglais. Les responsables de programme procèdent alors à un classement commun *par ordre de mérite*. Ce classement est bien sûr soumis aux conditions de réussite aux examens. Le nombre de candidat·es retenu·es correspond au nombre de postes ; une liste supplémentaire est prévue en cas d'échec ou de désistement. Les listes de candidat.es retenu·es sont transmises au SCRI, rue Denis Papin ; date limite : mi-février.

Il semblerait souhaitable d'envisager cette formation dans le cadre d'études d'anglais de longue durée (concours et troisième cycle).

Attention : la liste ci-dessus est indicative, elle comprend nos partenariats habituels.

Il n'est pas exclu que des changements interviennent en début d'année en raison de deux éléments majeurs : d'une part, une contrainte de formalisation des demandes de renouvellement de ces partenariats, tous pays confondus, d'autre part, pour le Royaume-Uni, de possibles aménagements engendrés par le Brexit.

RELATIONS DE L'ÉTUDIANT·E AVEC L'EXTÉRIEUR

Librairies :

Les librairies suivantes assurent la vente d'ouvrages en langue anglaise et en particulier ceux qui sont inscrits dans les programmes :

- FORUM, 5, rue Michel Rondet 42000 Saint-Étienne Tél.77.32.36.59
- DECITRE, Place Bellecour 69 Lyon.
- Quartier Latin, 6, rue G. Teissier, 42000 Saint-Étienne Tél.04.77.33.99.13
- Librairie Blanc, 6, rue Sainte Marie, 42000 Saint-Étienne Tél.04.77.32.58.49
- Librairie Lune et l'Autre, 19, rue Pierre Bérard, 42000 Saint-Étienne

Presse étrangère :

On trouve divers quotidiens et périodiques de langue anglaise dans les points de vente suivants :

- LIBRAIRIE DE PARIS, 6, rue M. Rondet 42000 Saint-Étienne
- PANORAMIC PRESSE, 111, Cours Fauriel 42100 Saint-Étienne
- MAISON DE LA PRESSE, 56, rue Gambetta, 42100 Saint-Étienne

Théâtre : Comédie de Saint-Étienne

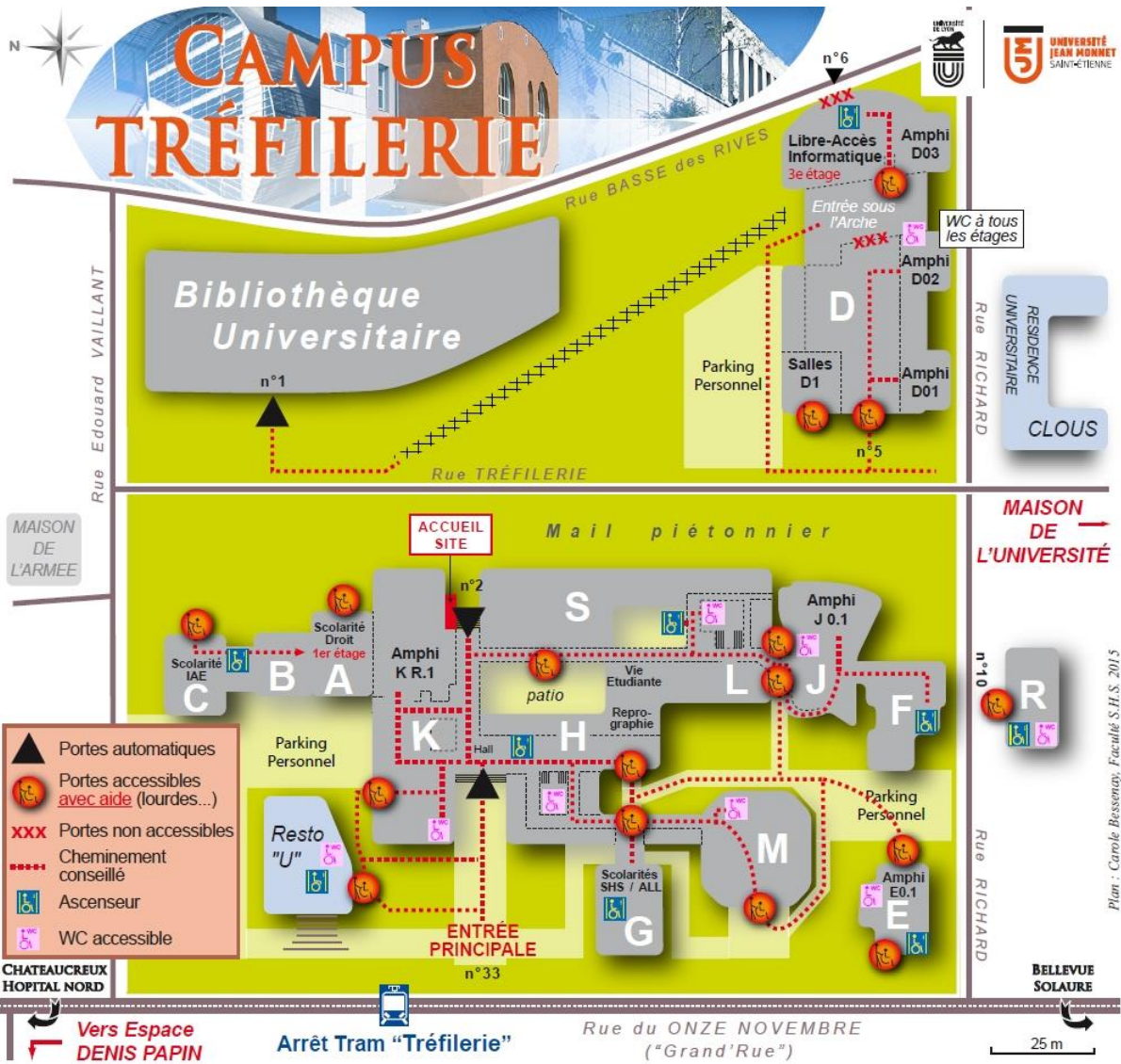
Comedia dell Impro.

Cinéma : films en V.O. sous-titrés.

Cinéma Le Méliès, 10, place Jean Jaurès 42000 Saint-Etienne et 8 rue de la Valse 42000 Saint-Etienne

Musée d'Art Moderne de Saint-Étienne.

L'Esplanade (Maison de la Culture) de Saint-Étienne.





Maison de l'Université

04.77.42.17.00

<http://www.univ-st-etienne.fr>

Orientation/réorientation, de documentation sur les filières, les métiers ou insertion professionnelle

Orientation, Information et Documentation

Accompagnement à l'insertion : projet professionnel, recherche et convention de stage

CAP AVENIR

capavenir@univ-st-etienne.fr

04 77 42 17 16

Statistiques et enquêtes : Parcours d'études, taux de réussite.

Observatoire de la Vie Étudiante (OVE)

ove@univ-st-etienne.fr

04 77 42 18 04

Santé, logement et vie quotidienne

Santé et Médecine Préventive Universitaire

04 69 66 11 00

Soutien psychologique

04 69 66 11 05

Tous mardi matin et jeudis toute la journée sur rendez-vous

Diététicienne

04 69 66 11 05

Les mercredis matin sur Rendez-vous

Assistante Sociale des Étudiants

04 69 66 11 03

Accompagnement handicap et vie étudiantes

Handicap, gestion des aides humaines et logistiques : 04 77 42 17 22

Vie étudiante, culture, associations ... : 04 77 42 17 23

Activités sportives

SUAPS

suaps@univ-st-etienne.fr

04 77 42 17 96

BIBLIOTHÈQUE UNIVERSITAIRE - ANGLAIS

1, rue Tréfilerie 42023 Saint-Etienne cedex 2

<http://www.univ-st-etienne.fr/scdoc/>

Le réseau BRISE-ES

La Bibliothèque Universitaire de Tréfilerie fait partie du réseau des bibliothèques d'Enseignement Supérieur stéphanoise.

Le catalogue BRISE-ES permet de rechercher des documents dans tous ces établissements. Il est accessible à partir du site internet de l'UJM (rubrique bibliothèques) ou par le biais de l'ENT (onglet ressources documentaires).

L'inscription à la Bibliothèque vous permet d'emprunter dans toutes les bibliothèques du réseau ainsi que dans les bibliothèques municipales de Saint-Étienne.

L'accueil

Dans le hall d'entrée, des personnes vous accueillent pour répondre aux services suivants :

- l'inscription : munissez-vous de votre carte multiservices.
- le prêt, le retour, si besoin les prolongations de documents : la BU autorise l'emprunt de 6 documents pour 3 semaines.
- la réception d'ouvrages en magasin réservés via le catalogue BRISE-ES.
- la demande et la réception de périodiques en magasin.

Des postes informatiques permettent la consultation du catalogue BRISE-ES.

Les pôles

Le fonds de la Bibliothèque est divisé en trois secteurs :

- Sciences Humaines et Sociales (SHS) : porte jaune au rez-de chaussée
- Droit et Sciences Politiques : porte rouge au premier étage
- Arts Lettres Langues (ALL) : porte bleue au premier étage

Chaque pôle propose des ouvrages, périodiques et autres documents en libre-accès (les périodiques ne sont pas empruntables). Vous avez accès à des postes informatiques et à des connexions par câble pour vos ordinateurs portables.

Les différents espaces sont réservés au travail individuel dans le calme. Si besoin des salles de travail en groupe sont disponibles.

À chaque pôle, une personne est disponible pour vous aider dans vos recherches.

Quelques repères pour trouver des informations concernant votre discipline

1- Les documents à la BU

| Domaine | Cote | Localisation |
|--|------------------|-------------------|
| Linguistique anglophone | 420... | Pôle ALL |
| Littérature américaine | 810... | Pôle ALL |
| Littérature anglaise et anglophone d'autres pays | 820... | Pôle ALL |
| Bibliographies | 015.820... | Pôle ALL |
| Préparation au concours | Selon le domaine | Pôle ALL Concours |
| Périodiques sur la linguistique, la littérature anglophone | XBP... | Pôle ALL |
| Histoire de la Grande-Bretagne | 942... | Pôle SHS |
| Histoire des États-Unis | 973... | Pôle SHS |
| Géographie de la Grande-Bretagne | 914.1... | Pôle SHS |
| Géographie des États-Unis | 917.3... | Pôle SHS |
| Art anglais | 7(42)... | Pôle ALL |
| Art américain | 7(73)... | Pôle ALL |

2- Les ressources numériques

Via l'ENT, vous avez accès à des ressources documentaires numériques comme des livres numériques ou des bases de données :

- *Factiva* donne accès à des références d'articles de périodiques de la presse internationale.
- *Francis* donne accès à des références d'articles scientifiques dans plusieurs domaines dont la littérature et la linguistique.
- *MLA (Modern Language Association)* donne accès à des références d'articles en linguistique et littérature.
- *EEBO* donne accès à des livres en texte intégral imprimés au Royaume-Uni entre 1470 et 1700.
- *SUDOC* est le catalogue collectif de toutes les BU françaises. Cette base est notamment utile à la recherche de thèses.

Plus de 8000 revues en texte intégral dans l'onglet « revue numériques », plus de 3000 livres numériques dans l'onglet « livres numériques » ! Cette liste n'est pas exhaustive.

LES SERVICES NUMÉRIQUES POUR LES ÉTUDIANT·ES



ANNUAIRE UdL

MON ESPACE NUMÉRIQUE

Bienvenue Yo



Communiquer


Outils
pédagogiques

Services
administratifs

Bibliothèques

Assistance

Documents
administratifs

 : www.univ-st-etienne.fr/myujm

L'université Jean Monnet met à votre disposition un ensemble de services numériques via un portail unique : MyUJM. C'est la possibilité pour vous de rester en contact avec vos enseignant·es, vos ami·es mais également de disposer des informations administratives de la faculté à laquelle vous êtes rattaché·e. Vous disposez ainsi d'une messagerie électronique, de cours en ligne (grâce à la plateforme pédagogique), d'une documentation numérique, de votre emploi du temps, d'une aide en ligne, d'un espace de stockage, ainsi que de services plus personnalisés.

Grâce à **un seul code d'accès et un seul point d'accès web**, vous pouvez en utiliser toutes les fonctionnalités.

- Votre identifiant (nom d'utilisateur) se trouve sur votre carte multiservices.



Pour les nouveaux étudiant·es : votre compte ne sera pas activé automatiquement, vous devrez changer votre mot de passe et signer la charte informatique avant de pouvoir utiliser les services numériques.

L'Université Jean Monnet met à votre disposition **deux salles de libre-accès informatique** dans lesquelles vous pourrez travailler librement et individuellement sur un poste informatique :


- une sur le site de Tréfilerie, bâtiment D, 3e étage,
- une sur le site de la Métare, bâtiment H,


Ces deux salles sont ouvertes indifféremment à tous les étudiant·es, quelle que soit leur faculté de rattachement.

Si vous disposez d'un ordinateur portable, dans les libre-accès informatiques de Tréfilerie et de sciences, des places sont disponibles pour vous connecter en WIFI (réseau UJM-SF). Vous pouvez également vous connecter sur l'ensemble des sites de l'université.

Vous disposez dès votre entrée à l'Université d'un **quota d'impressions gratuites** différent selon votre année d'études.

Pour toute information complémentaire, rendez-vous aux adresses suivantes :

 <https://documentation.univ-st-etienne.fr>


 <http://portail.univ-st-etienne.fr/bienvenue/presentation/dsi-pole-production-tice-et-services-252908.kjsp>

LE SERVICE DES PUBLICATIONS DE L'UNIVERSITÉ JEAN MONNET - SAINT-ÉTIENNE




Le saviez-vous ? L'Université de Saint-Étienne dispose depuis 1972 d'un service d'édition qui publie des ouvrages variés (plus de neuf cents titres à ce jour) et susceptibles de vous intéresser : littérature, langues et civilisations étrangères, histoire, géographie, arts plastiques, musique, architecture, régionalisme, Antiquité, sociologie, éducation, sciences...


Pour connaître les dernières publications des Presses universitaires de Saint-Étienne (PUSE) ou télécharger le catalogue :


 <https://presses.univ-st-etienne.fr/fr/index.html>

Adresse : 35, rue du 11 novembre
42023 SAINT-ÉTIENNE CEDEX 2

Localisation : site Tréfilerie, bâtiment L 2^{ème} étage.

 04.77.42.16.52

 puse@univ-st-etienne.fr

 <https://presses.univ-st-etienne.fr/fr/index.html>

Horaires d'ouverture au public : 9h-16h30 (plus de précisions sur le site).

Responsable : M. Jean-Marie Roulin.

Le Bureau Accueil Handicap (BAH) de l'université Jean Monnet propose différentes aides aux étudiant·es en situation de handicap, notamment :

- un soutien pédagogique
- un temps supplémentaire aux examens
- une aide à la prise de notes
- un accompagnement sur le campus
- une visite accessibilité campus
- le prêt de matériels spécifiques (dictaphone, logiciels spécifiques...)
- une salle de travail équipée d'un ordinateur est également dédiée aux étudiants pour les séances de tutorat ou le travail personnel

Aménagements d'examens, de concours et/ou d'études

Vous avez jusqu'au 15 novembre de l'année universitaire en cours pour faire une demande d'aménagement et vous faire connaître de nos services afin que votre dossier soit pris en compte. Afin de constituer votre dossier, merci de suivre la procédure de mise en œuvre des aménagements d'examens, de concours et/ou d'études.

Préparer sa rentrée à l'UJM

Lycéens et futurs étudiants : vous devez prendre contact avec notre service dès le mois de mars précédent votre rentrée à l'UJM afin de préparer votre rentrée universitaire !

Jobs étudiants

Plusieurs offres d'emploi pour les étudiant·es de l'UJM sont proposées par le BAH (preneur de notes, tuteur etc.). Rendez-vous sur la [page dédiée](#) pour les consulter et postuler !

Contacts

Le Bureau est ouvert

- du lundi au jeudi de 9h à 12h et de 13h30 à 17h
- le vendredi de 9h à 12h.

Pour prendre rdv :

- Téléphone au 04 77 42 17 22
- Par mail : accueilhandicap@univ-st-etienne.fr
- Site : <https://www.univ-st-etienne.fr/fr/vie-de-campus/etudes-et-handicap.html>

CERTIFICATION PIX - FACULTE ALL – 2022-2023

Qu'est-ce que Pix ?

Pix est un service public en ligne pour l'évaluation, le développement et la certification des compétences numériques. Son cadre de référence est une déclinaison du référentiel européen DigComp.

Actuellement, Pix est déployé à l'UJM en tant qu'outil de certification de compétences informatiques. Les étudiant.e.s sont très fortement incité.e.s à passer une certification Pix en semestre 5 au cours de leur licence, mais sans obligation.

Le référentiel de compétences de Pix (16 compétences organisées en 5 domaines)

| | |
|-----------------------------------|---|
| 1. Informations et données | 1.1. Mener une recherche et une veille d'information |
| | 1.2. Gérer des données |
| | 1.3. Traiter des données |
| 2. Communication et collaboration | 2.1. Interagir |
| | 2.2. Partager et publier |
| | 2.3. Collaborer |
| | 2.4. S'insérer dans le monde numérique |
| 3. Création de contenu | 3.1. Développer des documents textuels |
| | 3.2. Développer des documents multimédia |
| | 3.3. Adapter les documents à leur finalité |
| | 3.4. Programmer |
| 4. Protection et sécurité | 4.1. Sécuriser l'environnement numérique |
| | 4.2. Protéger les données personnelles et la vie privée |
| | 4.3. Protéger la santé, le bien-être et l'environnement |
| 5. Environnement numérique | 5.1. Résoudre des problèmes techniques |
| | 5.2. Construire un environnement numérique |

Pour chaque compétence il existe 8 niveaux théoriques.

| niveau | expression de la compétence | intitulé | manifestation |
|--------|-----------------------------|-------------|------------------|
| 1 | avec aide | initié | vers l'autonomie |
| 2 | sans aide | | |
| 3 | en autonomie | indépendant | |
| 4 | avec aisance | | |
| 5 | + se développer | avancé | initiative |
| 6 | + transmettre/créer | | |
| 7 | + inventer | expert | innovation |
| 8 | + rayonner/influer | | impact |

Les étudiant.e.s doivent se positionner sur les différentes compétences (niveaux attendus à l'université : 4 ou 5). Quand cinq compétences sont acquises, il est possible de se présenter à une session de certification (durée : 1h45). Les tests sur la plateforme permettent de se positionner et de créer son profil de compétence.

Certification

La certification peut s'effectuer à l'UJM en présentiel. Les étudiant.e.s souhaitant passer la certification doivent contacter leur scolarité afin que soit organisée une session à leur attention. Les épreuves de certifications sont gratuites pour les étudiants en formation initiale. Le nombre d'épreuves dépend du profil visé (3 épreuves par compétence). Il n'y a pas de niveau obligatoire. Pour réussir une certification il faut au moins 50% de réponses correctes. Un espace Pix est accessible à partir de Moodle : « Pix@UJM pour étudiants ».

pix@UJM

1. Créez votre compte Pix

Si vous disposez d'un compte Pix lié à votre ancien lycée

→ récupérez un accès personnel à votre compte en suivant la procédure qui vous est communiquée à la rentrée

Si vous ne possédez pas de compte Pix

→ rendez-vous à l'adresse <https://pix.fr> pour le créer

Choisissez l'adresse électronique de connexion et le mot de passe associé.

/! utilisez une adresse électronique personnelle et pérenne pour ce compte /!

2. Élaborez votre profil de compétences

| | | |
|---|---|---|
| <u>vous</u> positionner sur les compétences | <u>en</u> autonomie | <u>avec</u> les parcours de positionnement organisés dans votre formation |
| | <u>de</u> votre choix définies dans votre formation | |
| <u>développer</u> vos compétences | <u>en</u> autoformation et/ou par les enseignements inclus dans votre formation | |

Pour accéder au dispositif d'autoformation de l'Université Lyon 3 : <https://competences-num.univ-lyon3.fr/>

3. Certifiez votre profil

/! si votre profil est certifiable (au moins 5 compétences validées à un niveau donné) /!

- à votre initiative à l'occasion d'une session à inscription libre organisée par l'université dans le cadre de votre formation ;
- à la faveur d'une session de certification organisée par la faculté ALL à votre demande, de préférence en 3e année de licence.

¹ Pour en savoir plus : <https://pix.fr/competences>

DÉCOUVRE
LES **CAMPUS**
ET ACCÈDE À
TES **SERVICES**

**BIENVENUE
À L'UJM**



STANDS D'INFORMATION ÉTUDIANTS TUTEURS NUMÉRIQUES

du lundi au vendredi
de 12h à 14h
du 5 au 28 octobre
2022

Site Tréfilerie : hall entrée BU Tréfilerie

Site Métare : hall d'entrée de la Faculté de Sciences,
puis à partir du 26/09 hall d'entrée de la BU Sciences

Site Manufacture : hall d'entrée Bâtiment des
forges, puis à partir du 26/09 Learning center 1^{er} étage
bât. des forges

Site de Roanne :
à l'entrée de la BU Roanne

ASSISTANCE NUMÉRIQUE EN LIGNE

du lundi au vendredi
de 11h à 14h
et 17h à 19h

Hotline téléphonique : 04 77 42 17 86

Canal Rocket Chat : Tutorat Numérique Etudiant

Formulaire de demande d'assistance :
<https://tne.univ-st-etienne.fr/assistance/>

Adresse mail : tne@univ-st-etienne.fr

DÉCOUVRE
LES **CAMPUS**
ET ACCÈDE À
TES **SERVICES**

BIENVENUE À L'UJM



UNIVERSITÉ
JEAN MONNET
SAINT-ÉTIENNE

STANDS D'INFORMATION ÉTUDIANTS-RELAIS VIE DE CAMPUS

du lundi au vendredi
de 12h à 14h

du 5 au 23 septembre 2022

CULTURE
RESTAURATION
SPORT
LOGEMENT
TRANSPORT
SANTÉ
NUMÉRIQUE
MOBILITÉ
AIDES SOCIALES
BIEN-ÊTRE
PRÉVENTION
INTERNATIONAL
HANDICAP
ASSOCIATIONS
ORIENTATION
JOBS ÉTUDIANTS
...

Campus Tréfilerie

Site Tréfilerie : hall entrée BU Tréfilerie

Site Denis Papin : bâtiment A, hall grand amph

Site DEPT : Salle de vie étudiante, 1^{er} étage

Campus Santé

Hall principal d'entrée

Campus Manufacture

Site Télécom : Hall principal d'entrée

Site CSI - Bâtiment des Forges : Hall principal d'entrée

Campus Métare

Site IUT : Stand à l'entrée de l'IUT du 5 au 09/09

Site FST : Hall principal d'entrée



bienvenuealujm.univ-st-etienne.fr



À NE PAS OUBLIER, À COCHER

Mon inscription Administrative avant 22 juillet 2022 pour les masters, avant le 1er septembre pour les licences.

Ainsi je pourrai avoir accès mes emplois du temps, à mes cours, à mon espace MyUJM, avoir ma carte étudiante....

Je garde sur moi ma carte étudiante. Elle me permet d'accéder aux locaux, de composer lors des examens, d'emprunter des livres, de manger au CROUS...

Les cartes étudiantes sont envoyées à l'adresse indiquées lors de mon inscription (je dois mettre à jours mes information si je déménage).

J'assite aux réunions de rentrée

Mon inscription Pédagogique pour les semestres impairs avant le 16 septembre 2022 et 27 janvier 2023 pour les semestres pairs.

Cela me permettra d'être inscrit aux cours, d'avoir des notes sur ces dernier et ainsi d'avoir un relevé de note indispensable à la validation de mon année.

SI j'ai un stage obligatoire, faire mes recherches dès le début de l'année. Il faut que je présente ma convention (signé par l'ensemble de partie avec toutes les pièces) à l'administration de la faculté au moins 15 jours avant d'aller en entreprise.

Je consulte mes notes provisoires des semestres impairs dès le 24 février 2022 sur mon espace MuYUJM. S'il y a un souci, je me signal immédiatement à mon gestionnaire de scolarité.

Je télécharge, j'imprime et je conserve précieusement mes relevés de notes en fin d'année. Ils me seront indispensable pour candidater à des masters ou des doctorats

Je regarde régulièrement ma messagerie universitaire et le site de la faculté. C'est là que e trouverait les informations indispensables à la réussite de mes études